

INAUGURATION DU 1^{ER} SITE 4G MULTI-OPÉRATEURS D'ACCÈS À L'INTERNET MOBILE

Vendredi 21 juin 2019, une première en Haute-Savoie : Inauguration à Talloires-Montmin du premier site 4G multi-opérateurs d'accès à l'internet mobile en présence de Jacqueline GOURAULT, Ministre de la Cohésion des Territoires, d'Agnès PANIER-RUNACHER, Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Économie et des Finances, de nombreux élus et représentants des différents opérateurs.

Discours inaugural de Jean Favrot, maire de TALLOIRES-MONTMIN

Madame la Ministre, Madame la Secrétaire d'État, Mesdames les Députés, Madame et Messieurs les Sénateurs, Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Conseil Général, Monsieur le Président du Grand Annecy, Mesdames et Messieurs les Conseillers Généraux et les Maires, Chers collègues élus.

Marcel Maniglier - Maire délégué de Montmin - et moi-même sommes réunis aujourd'hui pour célébrer la sortie de tout un village, celui de Montmin, de la zone blanche sans téléphonie portable. Nous avons même pris de l'avance puisque nous sommes une des premières commune new deal 4G !

Marcel et moi sommes un peu gênés aujourd'hui car vous venez participer à l'inauguration de quelque chose qui ne se voit pas. La commune a choisi de piloter cette opération afin que cet investissement profite autant au centre bourg qu'au reste du village. Une étude avait été réalisée, elle montrait une possibilité d'installation dans la forêt de Chenevier qui permettrait cette couverture globale. Notre précédente expérience communale en matière de pylône de télédiffusion situé à Saint-Germain nous a conduit à faire le choix d'un pylône "sapin"... c'est pourquoi vous ne le voyez pas.

Le budget est de 260 000 euros avec un financement 50% État et 50% commune. Je n'oublierai pas l'investissement des opérateurs ORANGE, d'ENEDIS pour le réseau électrique. Vous me direz : comment une petite commune comme la nôtre a pu financer. Le fait d'être une commune nouvelle a été un élément favorisant. Cela nous a aidé à trouver les fonds car nous n'avons pas subi de baisse de la DGF, nous avons même eu 5% de hausse, nous avons fait des économies de fonctionnement et nous avons la faculté de récupérer la TVA dans l'année. L'intérêt d'un tel investissement saute aux yeux : pour les secours d'abord, pour la vie quotidienne, mais aussi pour faire disparaître la fracture sociale qui existe dans ces zones d'ombre.

Avant de terminer je souhaite remercier tous ceux qui ont permis cette réalisation : L'État et ses services, ORANGE et AXIANS, SE Levage qui a réussi à lever le pylône en pleine forêt, BINDA BTP qui a réalisé le massif, CECCON et ENEDIS pour les réseaux et leurs tranchées, KITTING pour le pylône que l'on ne voit pas, le SYANE qui nous a accompagné et conseillé.

Enfin merci aux services de la mairie, Josselin CORITON et Jérôme BOUVIER, ainsi qu'aux élus qui se sont investis pour faire avancer ce dossier Marcel MANIGLIER, Raphaël LYARET et Daniel BOA. Je crois que nous avons là un bel exemple de réalisation au niveau financier, au niveau de la recherche de l'efficacité et au niveau esthétique.

Merci à tous



SOMMAIRE

Édito du maire	2	Culture	11 à 13
Commune	2 à 6	Sports.....	14 à 15
École	6-7	Agenda Saison 2019.....	16 à 19
Mémoire.....	7	Infos d'Été.....	20
Associations	8 à 10		

ÉDITO DE M^R LE MAIRE

D'importants dossiers ont progressé ces derniers mois - Petit bilan :

La mise en place de protections contre les chutes de blocs de pierres entre Angon et Balmettes à la Conche. Gros travaux qui sont maintenant terminés ; nuisances pour le voisinage en raison des rondes d'hélicoptères. Coûts 800 000 Euros financés par l'État (fonds Barnier), Département et commune. Ces ouvrages de protection devront être entretenus, un contrat est prévu pour cela avec l'ONF, il sera signé prochainement.

- L'étude pour l'amélioration du stationnement au Col de la Forclaz sera complétée à la demande de nos partenaires (Département et Grand Annecy) par une étude globale de l'aménagement du Col. Cette étude servira lors de l'établissement du PLU du Grand Annecy pour définir le devenir du Col.
- Le permis de construire pour la rénovation de la Savoyarde a été déposé. Les travaux ne pourront commencer cet automne car avant de lancer les marchés, nous devons attendre la fin des délais de recours.
- L'attribution du bail emphytéotique pour TALLOIRES ESPACE LAC est en cours. Les travaux devraient commencer dès cet automne.
- La régulation thermique de l'école sera réalisée avant la fin de l'année. Appel d'offre en cours.
- De nombreux autres dossiers ont évolués avec par exemple :
 - Échange de terrain à PERROIX, permettant la création de quelques places de stationnement.
 - Un nouvel exploitant pour l'Auberge de MONTMIN en bas des pistes de ski.
- Enfin, à la suite du jugement de la cour administrative d'appel concernant notre ancien PLU reconnaissant le caractère de village à VEREL- LA PIRRAZ et PERROIX- Écharvines ; notre PLU actuel peut rester en vigueur puisque nous avons déjà pré-intégré un tel jugement. Notre PLU n'ayant pas fait l'objet de recours, nous avons donc, pour la première fois depuis longtemps, un document d'urbanisme stable.

Il y a aussi quelques manifestations agréables :

- La fête du livre qui a comme toujours, un franc succès. Merci à Jean-Marie GOURIO de permettre cette réalisation. C'est aussi une réussite que nous devons à la SAMETT et aux employés communaux.
- Inauguration de l'antenne relais à MONTMIN en présence de Madame Jacqueline GOURAULT (Ministre de l'Aménagement du Territoire) et Madame Agnès PANNIER-RUNACHER (Secrétaire d'État à l'Économie et aux Finances) qui ont bien voulu souligner le caractère exemplaire de la réalisation et la beauté de notre village dans ses différents sites.

Jean FAVROT

PRINCIPALES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Les comptes-rendus détaillés peuvent être consultés en mairie ou sur le site internet

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2019

PREND ACTE de ces décisions du Maire :

- D.I.A n° 01/2019 U, parcelles n° 943 ; 951 ; 954 et 958 - Section A Lieu-dit "Aux Esserts en Bas",
- D.I.A n° 02/2019 U, parcelles n° 689 ; 1015 ; et 1019 - Section D Lieu-dit "Vérel",
- D.I.A n° 03/2019 U, parcelles n° 193 ; 201 - Section AL - Lieu-dit "655, route des Vignes" et "Angon",
- D.I.A n° 04/2019 U, parcelles n° 419 ; 420 - Section AH Lieu-dit "241, rue Noblemaire" et "L'Abbaye",
- D.I.A n° 05/2019 U, parcelles n° 72 ; 73 - Section AD Lieu-dit "113, passage de l'Ours" et "Sur les Granges",
- D.I.A n° 06/2019 U, parcelles n° 463 ; 1970 et 1973 - Section C Lieu-dit "Aux Losettes",
- D.I.A n° 07/2019 U, parcelle n° 702 - Section AB - Lieu-dit "Écharvines",
- D.I.A n° 08/2019 U, parcelle n° 703 - Section AB - Lieu-dit "Écharvines".

SUPPRESSION ET CRÉATION D'EMPLOI SUITE À DES CHANGEMENTS DE GRADES :

DÉCIDE les suppressions et créations ci-avant exposées, DE MODIFIER comme suit le tableau des emplois :

Ex : SERVICE POLICE MUNICIPALE

EMPLOI	GRADE(S) ASSOCIÉ(S)	CATÉGORIE	Ancien effectif	Nouvel effectif	Durée hebdomadaire
Police Municipale	Gardien brigadier de police municipale	C	1	0	TC
	Brigadier-chef principal	C	0	1	TC
Restaurant scolaire	Adjoint technique	C	6	5	TC
	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	3	4	TC
Service administratif	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	C	1	0	TC
	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	0	1	TC
Service administratif	Rédacteur territorial	B	1	0	TC
	Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	B	0	1	TC

D'INSCRIRE AU BUDGET les crédits correspondants.

CRÉATION DE POSTES SAISONNIERS - SAISON 2019 :

DÉCIDE la création des postes saisonniers comme ci-après présenté :

Police municipale :

- 1 poste d'adjoint technique de juin à septembre inclus ;
- 3 postes d'adjoint technique en juillet et août.

Services techniques :

- 1 poste d'adjoint technique d'avril à octobre inclus ;
- 5 postes d'adjoint technique en juillet et août.

CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL (ATSEM) AU SERVICE SCOLAIRE :

DÉCIDE la création d'un poste d'adjoint technique territorial aux services scolaires à compter au 14 mars 2019.

CDG 74 - RENOUELEMENT DE LA CONVENTION D'ADHÉSION AU SERVICE DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER 2019 AU 31 DÉCEMBRE 2022 :

DÉCIDE de solliciter le Centre de Gestion de la Haute-Savoie pour bénéficier de la prestation de prévention des risques professionnels qu'il propose aux collectivités dans le cadre de son service facultatif,

DÉCIDE d'autoriser Monsieur le Maire à conclure la convention correspondante d'adhésion au service de prévention des risques professionnels.

CDG 74 - CONVENTION D'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE À LA MISE EN ŒUVRE DE LA GESTION DES DOSSIERS "ALLOCATION D'AIDE AU RETOUR À L'EMPLOI (A.R.E)" :

SOLLICITE le Centre de Gestion de la Haute-Savoie pour bénéficier de la prestation d'assistance administrative à la mise en œuvre de la gestion des dossiers "Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi (A.R.E),

AUTORISE Monsieur le Maire à conclure la convention correspondante d'assistance administrative à la mise en œuvre de la gestion des dossiers "Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi (A.R.E)".

INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS - BAISSE DE L'INDEMNITÉ DE MONSIEUR LE MAIRE :

DÉCIDE de baisser l'indemnité de Monsieur le Maire, en la fixant à 34 % de l'indice terminal de la fonction publique à compter du 1^{er} mars 2019.

DEMANDE UNE AIDE FINANCIÈRE PYROCONCERTS 2019 RÉGION AUVERGNE RHÔNE ALPES :

DÉCIDE la réalisation des Pyroconcerts dans la baie de Talloires les jeudis 8, 15 et 22 août 2019,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter l'aide financière auprès du Conseil Régional.

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les actes relatifs.

DEMANDE UNE AIDE FINANCIÈRE PYROCONCERTS 2019 DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE :

DÉCIDE la réalisation des Pyroconcerts dans la baie de Talloires les jeudis 8, 15 et 22 août 2019,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter l'aide financière auprès du Conseil Départemental,

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les actes relatifs.

TÉLÉTRANSMISSION DES DOCUMENTS DE MARCHÉS PUBLICS VIA L'APPLICATION @CTES - AVENANT À LA CONVENTION PASSÉ AVEC LA PRÉFECTURE DE HAUTE-SAVOIE :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité ou à une obligation de transmission au représentant de l'Etat et plus précisément à la transmission électronique des documents de commande publique.

CRÉATION D'UNE RÉGIE DE RECETTES DU VOL LIBRE AVEC OUVERTURE D'UN COMPTE DE DÉPÔT DE FONDS AU TRÉSOR PUBLIC :

DÉCIDE la création d'une régie de recettes du vol libre,

DÉCIDE l'ouverture d'un compte de dépôt de fonds au trésor public pour les encaissements par carte bancaire,

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les actes relatifs.

ADMR - CONVENTION POUR LA RÉALISATION ET LA LIVRAISON DE REPAS À DOMICILE EN LIAISON CHAUDE :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec l'ADMR Tournette Lac pour la réalisation et la livraison des repas à domicile en liaison chaude pour une période d'un an à compter du 1^{er} juillet 2018 et renouvelable par tacite reconduction,

PRÉCISE que ces repas sont réalisés pour le déjeuner du jour de confection et ne pourront être conservés et utilisés ultérieurement.

RYTHMES SCOLAIRES - DEMANDE DE DÉROGATION POUR REVENIR À UNE SEMAINE DE 4 JOURS :

DEMANDE une dérogation pour revenir aux rythmes scolaires d'une semaine de 4 jours.

DOMAINE SKIABLE DE MONTMIN - CONVENTION SECOURS ENTREPRISE SARA :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention relative aux transports sanitaires - domaine skiable de Montmin avec l'entreprise SARA (JUSSIÉU SECOURS), Lionel PECH, pour le transport sanitaire en continuité des secours sur piste au tarif de 345 euros par trajet et pour une période de 4 années à compter du 1^{er} octobre 2019.

RÉGULARISATION FONCIÈRE "LES VIGNES DE LA ROCHE" ACQUISITION PARTIELLE DE LA PARCELLE N° 340 - SECTION AK COMMUNE DE TALLOIRES-MONTMIN :

DÉCIDE l'acquisition, par la commune de Talloires-Montmin, de la parcelle cadastrée Section AK - n° 340 en partie pour le prix de 19 810 €,

PRÉCISE que tous les frais afférents (géomètre, droits d'enregistrement, etc) seront à la charge de la commune.

DONNE tout pouvoir au Maire pour l'exécution de ladite opération.

DÉSACQUELLEMENT ET ALIÉNATION D'UN CHEMIN RURAL À ROVAGNY - ENQUÊTE PUBLIQUE :

DÉCIDE en droit la désaffectation du chemin rural référencé ci-dessus, déjà désaffecté dans les faits,

DÉCIDE de réaliser une enquête publique conformément à l'article L 161-10 du code rural et de la pêche maritime,

AUTORISE Monsieur le Maire à réaliser toutes les démarches relatives à cette enquête publique préalable à une cession.

ÉTUDE TOURISTIQUE AU COL DE LA FORCLAZ - MONTMIN POURSUITE DE LA PROCÉDURE :

DÉCIDE de poursuivre la procédure d'une étude touristique au col de la Forclaz à Montmin en réalisant une étude globale reprenant tout le développement depuis la station de ski jusqu'au décollage de vol libre.

PROTECTION DES CHUTES DE BLOCS - LA CONCHE - ANGON CONVENTION D'AUTORISATION DE VOIRIE DE FINANCEMENT ET D'ENTRETIEN :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'autorisation de voirie, de financement et d'entretien entre le Département et la Commune, dans le cadre de la protection des habitations contre les chutes de blocs dans le secteur la Conche à Angon dont l'objet est référencé ci-dessus.

PYLÔNE DE MONTMIN - AUTORISATION DE SIGNER UNE CONVENTION DE SERVITUDES AVEC ENEDIS :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de servitudes avec Enedis, avec faculté de substituer sur

- La parcelle n° 947, Section 187 D, Lieu-dit "Gottetes" auprès de l'étude notariale des Deux Torrents - Me Jean DERUAZ à THONES,
- La parcelle n° 1104, Section 187 D, Lieu-dit "Les Cheneviers" auprès de l'étude notariale de Me Antoine RODRIGUES à Annecy.

INTÉGRATION DU BUDGET DE L'EAU SUITE AU TRANSFERT DE COMPÉTENCE AU GRAND ANNECY :

DÉCIDE d'intégrer le budget de l'eau au budget principal de la commune de Talloires-Montmin, suite au transfert de la compétence "eau potable" au Grand Annecy.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2019

INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL - DIA :

PREND ACTE de ces décisions du Maire :

- D.I.A n° 09/2019 U, parcelles n° 916 ; 917 ; 923 ; 928 ; 930 ; 931 et 936 - Section AL - Lieu-dit "Clos devant en haut".

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET PRINCIPAL 2018 :

APPROUVE le compte de gestion du budget principal 2018 comme suit :

BUDGET	Général	
	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	2 536 051.20 €	1 366 456.89 €
Recettes	3 325 990.00 €	2 206 318.04 €
Solde d'exécution	+ 789 938.80 €	+ 839 861.15 €
Résultat 2017 Reporté	+ 1 294 551.39 €	- 575 362.36 €
Résultat de clôture	+ 2 084 490.19 €	+ 264 498.79 €

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET FORÊT 2018 :

APPROUVE le compte de gestion du budget forêt 2018 comme suit :

BUDGET	Forêt	
	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	52 773,26 €	0 €
Recettes	122 763,47 €	0 €
Solde d'exécution	69 990,21 €	0 €
Résultat 2017 reporté	+ 105 082,83 €	+ 234,82 €
Résultat de clôture	+ 175 073,04 €	+ 234,82 €

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL 2018 :

APPROUVE le compte administratif du budget principal 2018 comme suit :

BUDGET	Forêt	
	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	2 536 051.20 €	1 366 456.89 €
Recettes	3 325 990.00 €	2 206 318.04 €
Solde d'exécution	+ 789 938.80 €	+ 839 861.15 €
Résultat 2017 Reporté	+ 1 294 551.39 €	- 575 362.36 €
Résultat de clôture	+ 2 084 490.19 €	+ 264 498.79 €

L'exercice s'est clos avec un excédent global de 2 348 988,98 €.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET FORÊT 2018 :

APPROUVE le compte administratif du budget forêt 2018 comme suit :

BUDGET	Forêt	
	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	52 773,26 €	0 €
Recettes	122 763,47 €	0 €
Solde d'exécution	69 990,21 €	0 €
Résultat 2017 reporté	+ 105 082,83 €	+ 234,82 €
Résultat de clôture	+ 175 073,04 €	+ 234,82 €

L'exercice s'est clos avec un excédent global de 175 307,86 €.

AFFECTATION DE RÉSULTAT 2018 - BUDGET PRINCIPAL :

DÉCIDE d'affecter 1 412 486.79 € au compte 1068 Réserves - Excédents de fonctionnement reportés en section d'investissement (recettes).

DÉCIDE d'affecter 672 003.40 € au compte 002 Résultat de fonctionnement reporté en section de fonctionnement (recettes).

COMMUNE

AFFECTATION DE RÉSULTAT 2018 - BUDGET FORÊT :

DÉCIDE d'affecter **175 073.04 €** au compte 002 Résultat de fonctionnement reporté en section de fonctionnement (recettes),

DÉCIDE d'affecter **234.82 €** au compte 001 solde d'exécution positif reporté en section d'investissement (recettes).

RÉGULARISATION DE L'AMORTISSEMENT - FRAIS D'ÉTUDE :

DÉCIDE la régularisation de l'amortissement frais d'études comme évoquée ci-dessous :

Article	Régularisation de l'amortissement sur 2019
2804132	9 505,22 €
2804142	142 749,63 €
2804172	29 679,55 €

Fixation des tarifs du vol libre :

FIXE les tarifs du vol libre comme suit à compter du 1^{er} avril 2019 :

Prix tout public	Tarif
Le passage	20 €
1 ^{er} accès annuel	2 000 €
2 ^{ème} accès annuel	1 600 €
3 ^{ème} accès annuel	1 600 €
4 ^{ème} accès annuel et au-delà	1 600 €

DÉCIDE de la gratuité pour les personnes à mobilité réduite,

DONNE pouvoir au Maire pour statuer sur les demandes ponctuelles de remise,

DONNE pouvoir au Maire pour décider la modification du tarif au passage, permettant de fixer le tarif en 20 € et 60 € le passage maximum, en cas de surfréquentation, pour répondre aux impératifs de sécurité.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 - BUDGET PRINCIPAL :

ADOpte chapitre par chapitre le budget primitif 2019 du budget principal équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

BUDGET PRINCIPAL - BUDGET PRIMITIF 2019			
Fonctionnement DÉPENSES		Proposé	Voté
011	Charges à caractère général	914 000.00 €	914 000.00 €
012	Charges de personnel	1 067 200.00 €	1 067 200.00 €
014	Atténuation de produits	289 000.00 €	289 000.00 €
65	Autres charges gestion courante	418 800.00 €	418 800.00 €
66	Charges financières	83 500.00 €	83 500.00 €
67	Charges exceptionnelles	51 000.00 €	51 000.00 €
022	Dépenses imprévues	191 155.00 €	191 155.00 €
023	Virement à la section d'investissement	519 500.00 €	519 500.00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	181 934.40 €	181 934.40 €
Total	DÉPENSES	3 716 089.40 €	3 716 089.40 €
Fonctionnement RECETTES		Proposé	Voté
002	Excédent reporté de 2018 fonctionnement	672 003.40 €	672 003.40 €
70	Produits des services	125 000.00 €	125 000.00 €
73	Impôts et taxes	1 826 467.00 €	1 826 467.00 €
74	Dotations et participations	760 183.00 €	760 183.00 €
75	Autres produits de gestion courante	330 000.00 €	330 000.00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 436.00 €	2 436.00 €
Total	RECETTES	3 716 089.40 €	3 716 089.40 €

Investissement DÉPENSES		Proposé	Voté
20	Immobilisations incorporelles	80 000.00 €	80 000.00 €
21	Immobilisations corporelles	1 258 483.98 €	1 258 483.98 €
23	Immobilisations en cours	4 000 000.00 €	4 000 000.00 €
16	Remboursement d'emprunts	337 500.00 €	337 500.00 €
020	Dépenses imprévues d'investissement	250 000.00 €	250 000.00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	2 436.00 €	2 436.00 €
Total	DÉPENSES	5 928 419.98 €	5 928 419.98 €

Investissement RECETTES		Proposé	Voté
001	Solde d'excédent reporté	264 498.79 €	264 498.79 €
13	Subventions d'investissement	950 000.00 €	950 000.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	1 800 000.00 €	1 800 000.00 €
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	800 000.00 €	800 000.00 €
1068	Dotations Fonds divers Réserves	1 412 486.79 €	1 412 486.79 €
021	Virement de la section de fonctionnement.	519 500.00 €	519 500.00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	181 934.40 €	181 934.40 €
Total	RECETTES	5 928 419.98 €	5 928 419.98 €

Vote du budget primitif 2019 - Budget forêt :

ADOpte chapitre par chapitre le budget primitif 2019 du budget forêt équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

BUDGET FORÊT - BUDGET PRIMITIF 2019			
Fonctionnement DÉPENSES		Proposé	Voté
011	Charges à caractère général	178 000.00 €	178 000.00 €
022	Dépenses imprévues	4 073.04 €	4 073.04 €
023	Virement à section investissement	18 500.00 €	18 500.00 €
Total	DÉPENSES	200 573.04 €	200 573.04 €

Fonctionnement RECETTES		Proposé	Voté
002	Excédent reporté 2018 fonctionnement	175 073.04 €	175 073.04 €
70	Produits des services	20 000,00 €	20 000,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	5 500.00 €	5 500.00 €
Total	RECETTES	200 573.04 €	200 573.04 €

Investissement DÉPENSES		Proposé	Voté
23	Immobilisations en cours	13 234.82 €	13 234.82 €
040	Opérations d'ordre entre sections	5 500.00 €	5 500.00 €
Total	DÉPENSES	18 734.82 €	18 734.82 €

Investissement RECETTES		Proposé	Voté
001	Solde d'exécution positif reporté 2018	234.82 €	234.82 €
021	Virement de la section de fonctionnement	18 500.00 €	18 500.00 €
Total	RECETTES	18 734.82 €	18 734.82 €

CONTRIBUTIONS DIRECTES - VOTE DES TAUX 2019 :

ADOpte les taux d'imposition 2019 comme suit : 8,78 % pour la taxe d'habitation, 8,41 % pour le Foncier Bâti, et 33,53 % pour le Foncier Non Bâti.

SYANE - APPEL À PROJETS ENERGIE 2019 DU SYANE - RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS :

SOLLICITE une aide financière du SYANE dans le cadre de son appel à projets 2019 pour la rénovation énergétique des bâtiments publics, concernant "La Savoyarde",

S'ENGAGE à respecter les conditions du règlement de l'appel à projets 2019 pour la rénovation énergétique des bâtiments publics du SYANE ?

S'ENGAGE à laisser le bénéfice de ses certificats d'économie d'énergie au SYANE, conformément au règlement de l'appel à projets.

SUBVENTION À L'ASSOCIATION LES "GAZ'AILES DU LAC" POUR BORNES TO FLY - ÉVÈNEMENT DE VOL LIBRE :

DÉCIDE l'octroi d'une subvention d'un montant de 1 000 euros à l'association les "gaz'ailes du lac" pour bornes to fly.

Les Nouvelles de TALLOIRES- MONTMIN

Bulletin municipal de la commune de Talloires-Montmin

Directeur de publication : Daniel BOA

Crédits photos : Mairie de Talloires-Montmin

Associations de Talloires-Montmin

Samett - Marie-Paule ROUGE-PULLON, Pyroconcerts,

Tristan VUANO, Franck BADUEL, Henri COMTE

et Cie de Théâtre "LA NI CHIS NI MUS", X droits réservés.

Éditeur : Commune de Talloires-Montmin

Tirage : 1 700 exemplaires

Pré-presses - Impression : YCOPUB 2019

Achévé d'imprimer sur les presses de l'imprimerie Gonnet

ZI La Rivoire - 01 300 VIRIGNIN

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2019

INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL - DIA :

PREND ACTE de ces décisions du Maire.

- D.I.A n° 10/2019 U, parcelle n° 251 - Section AD - Lieu-dit "Perroix",
- D.I.A n° 11/2019 U, parcelle n° 251 - Section AD - Lieu-dit "Perroix»,
- D.I.A n° 12/2019 U, parcelles n° 586 et 588 - Section AB - au 39, chemin de Comballe - Lieu-dit "Écharvines",
- D.I.A n° 13/2019 U, parcelles n° 916 ; 917 ; 923 ; 928 ; 930 ; 931 et 936 - Section AL - au 432, route des Vignes - Lieu-dit "Clos devant en haut".

PPRN LA CONCHE - PARTICIPATION DES HABITANTS :

PROPOSE que les propriétaires qui le peuvent et le souhaitent participent aux travaux de protection contre les chutes de blocs,

PROPOSE une somme forfaitaire de 2 000 € par habitation.

ACQUISITION DE LA PARCELLE N° 45 - SECTION AM - LA CONCHE :

DÉCIDE l'acquisition, par la commune de Talloires-Montmin, de la parcelle cadastrée section AM - n° 45 au prix de 1 € le m²,

PRÉCISE que tous les frais afférents (géomètre, droits d'enregistrement, etc) seront à la charge de la commune,

DONNE tout pouvoir au Maire pour l'exécution de ladite opération.

ACQUISITIONS FONCIÈRES À PERROIX - ATERRISSAGE DE VOL LIBRE :

DÉCIDE d'acter le maintien d'une valeur de 10 € le m², dans le cadre de l'acquisition de parcelle(s) situées sur les emplacements réservés à Perroix, par la commune de Talloires-Montmin, dans une logique de gestion solidaire de l'espace.

ÉCHANGE DE TERRAINS À PERROIX - ATERRISSAGE DE VOL LIBRE :

DÉCIDE l'échange de terrain entre les parcelles AD 96 et AD 664, selon le plan en annexe, l'échange se faisant au mètre le mètre,

PRÉCISE que tous les frais afférents (géomètre, droits d'enregistrement, etc) seront à la charge de la commune,

DONNE tout pouvoir au Maire pour l'exécution de ladite opération.

SYANE - COMMUNE DE TALLOIRES-MONTMIN - TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN RECONSTRUCTION - PROGRAMME 2019

APPROUVE le plan de financement et sa répartition financière d'un montant global estimé à : **16 505,00 €** avec une participation financière communale s'élevant à : **9 672,00 €** et des frais généraux s'élevant à : **495,00 €**.

S'ENGAGE à verser au Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie 80 % du montant des frais généraux (3 % du montant TTC) des travaux et des honoraires divers, soit : **396 €** sous forme de fonds propres après la réception par le SYANE de la première facture de travaux. Le solde sera régularisé lors de l'émission du décompte final de l'opération,

S'ENGAGE à verser au Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, sous forme de fonds propres, la participation (hors frais généraux) à la charge de la Commune. Le règlement de cette participation interviendra après la réception par le SYANCE de la première facture de travaux, à concurrence de 80 % du montant prévisionnel, soit : **7 738,00 €**. Le solde sera régularisé lors du décompte définitif.

INTÉGRATION DU BUDGET DU SIVU "LES HAUTS DU LAC" AU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE DE TALLOIRES-MONTMIN :

DÉCIDE d'intégrer les résultats du SIVU "Les Hauts du Lac" comme indiqués dans le tableau ci-dessous au budget principal de la commune de Talloires-Montmin :

Section d'investissement	
Recettes : Article 001	+ 18 268,28 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	
Dépenses : Article 020 - Dépenses imprévues	+ 18 268,28 €
Section de fonctionnement	
Recettes : Article 002	+ 13 554,30 €
Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	
Dépenses : Article 022 - Dépenses imprévues	+ 13 554,30 €

GRAND ANNECY - AVIS SUR LE PROJET DE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) 2020 - 2025 :

DONNE un avis **DÉFAVORABLE** sur le projet de Programme Local de l'Habitat (PLH) du GRAND ANNECY pour la période 2020-2025, dans la mesure où celui-ci s'inscrit dans la lignée du ScoT, ne permettant pas de satisfaire les besoins résidentiels de la commune de Talloires-Montmin.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2019

INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL - DÉCISIONS DU MAIRE :

PREND ACTE de ces décisions du Maire :

- D.I.A n° 14/2019 U, parcelles n° 916 ; 917 ; 923 ; 928 ; 930 ; 931 et 936 - Section AL - au 432, route des Vignes - Lieu-dit "Clos devant en haut" (lots n° 8 ; 49 & 50),
- Une décision comptable relative à un virement de crédit en section de fonctionnement comme suit :

Article 022	3 000,00 euros
Article 673	+ 3 000,00 euros

CDAS - CONTRAT DÉPARTEMENTAL D'AVENIR ET DE SOLIDARITÉ : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RÉNOVATION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE À L'ÉCOLE DU BOURG :

DÉCIDE la réalisation des travaux sus mentionnés,

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder aux différentes démarches afférentes et à signer tout acte, notamment marchés de travaux dans la limite de 65 000 € HT,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité (CDAS), dans les conditions décrites ci-avant.

ÉLABORATION DE LA LISTE PRÉPARATOIRE DES JURÉS D'ASSISES 2019 - TIRAGE AU SORT :

Il s'agit de : Mr Melvin PORTALIER,
Mr Sébastien JAEGLER,
Mr Patrice MANIGLIER.

CESSION DU FONDS DE COMMERCE DU RESTAURANT DU PIED DES PISTES DE LA FORCLAZ DE MONTMIN :

APPROUVE la vente du fonds de commerce,

FIXE le prix de vente au prix d'achat initial,

AUTORISE et **CHARGE** Monsieur le Maire à signer tout acte nécessaire, y compris notarié, pour effectuer cette vente.

LE POINT À L'ORDRE DU JOUR SUIVANT - GRAND ANNECY : AVIS SUR LA COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - EST AJOURNÉ SANS FAIRE L'OBJET D'UNE DÉLIBÉRATION.

GROUPEMENT DE COMMANDE VIDEOPROTECTION : Fourniture, installation et maintenance sur trois ans d'un système de vidéoprotection dans six communes :

1. **D'APPROUVER** la constitution d'un groupement de commandes pour la fourniture, l'installation et la maintenance sur 3 ans d'un système de vidéoprotection entre les Communes de Bluffy, Duingt, Saint-Eustache, Saint-Ferréol, Saint-Jorioz et Talloires-Montmin,
2. **D'ADHERER** à ce groupement de commandes, selon la convention de groupement de commandes,
- 2^{bis} **D'ACCEPTER** la fourniture, l'installation et la maintenance sur trois ans du maillage de vidéoprotection selon la liste suivante : Rond-point D909 - D42,
- 2^{ter} **D'ACCEPTER** la fourniture, l'installation et la maintenance sur trois ans des installations complémentaires de vidéoprotection de notre Commune selon la liste suivante : NÉANT,
3. **D'AUTORISER** le Maire à signer toutes conventions ainsi que toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
4. **DE DONNER TOUT POUVOIR** au coordonnateur du groupement, Monsieur le Maire de Saint-Jorioz, pour assurer ses missions et notamment établir le ou les dossiers de demande de subventions,
5. **D'ACCEPTER** que la Commission d'Appel d'Offres du groupement soit celle du coordonnateur,
DE NOMMER, parmi les membres du Conseil Municipal, Mr Jean FAVROT et Mr Philippe BETEND, pour représenter, à titre consultatif, la Commune, lors de la Commission d'Appel d'Offres.
6. **D'INSCRIRE** les crédits nécessaires au budget de la Commune.

COMMUNE

QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX



Lavoir d'Angon, avant et après les travaux.



Pose de bordures
aux toilettes publiques
du port.



Lavoir de Perroix avant et après les travaux.



LES CUVES À FIOUL...

Obligations d'entretien et de maintenance des cuves à fioul (acier ou plastique)
Les cuves à fioul ont besoin d'un **entretien régulier**. Celui-ci est obligatoire, comme pour toutes les installations de stockage de carburants ou de combustibles. Cet entretien de cuve permet de vérifier l'étanchéité du réservoir. Tous les réservoirs à simple enveloppe métallique qui sont enterrés, toutes les cuves et toutes les citernes servant au stockage de carburants ou de combustibles liquides doivent subir un **contrôle d'étanchéité qui doit être effectué tous les 5 ans par un organisme accrédité** (cf. article 13 de l'arrêté du 22 juin 1998 "relatif aux réservoirs enterrés de liquides inflammables ou combustibles et de leurs équipements annexes").

Un dégazage et un nettoyage du réservoir doivent être effectués avant contrôle d'étanchéité.

Même s'il n'y a pas d'obligations légales de vérification pour les cuves à fioul à double enveloppe, il est toutefois recommandé de **les contrôler tous les 10 ans afin de vérifier que le réservoir de la cuve ne soit pas percé.**

SAEM - NEIGE ET GRAND SOLEIL S'INVITENT À LA STATION

Démarrage tardif et saison un peu courte mais de qualité. La neige était là et en février trois semaines d'ensoleillement exceptionnel. Bonne humeur générale et qualité de l'accueil ont complétées ces bonnes conditions de ski d'où une fréquentation en hausse et beaucoup d'enfants débutants au fil neige, très apprécié et gratuit.

La sécurité notre souci quotidien, aussi pour accompagner au mieux nos clients huit bénévoles parmi les plus assidus ont suivis une formation PSC1 (Prévention et Secours Civique) dispensée par le lieutenant C. Noël chef du centre de secours de Faverges. Formation concrétisée par la remise du "diplôme" en présence d'élus de la commune.

Gérer la station c'est aussi améliorer l'outil de travail. Pour la saison prochaine le parc de location sera complété et la motoneige remplacée, l'existante ayant bien méritée sa retraite. Cette nouvelle machine permettra de rendre plus performantes et plus sécurisées nos interventions sur piste.

Et puis changement programmé au front de neige !!!

C'est quoi le front de neige ??? Tout simplement le point d'entrée à la station.

Pris en charge par la commune, un projet important est en cours ; échéance hiver 2020/2021: nouveau local pour la billetterie/location. Le chalet actuel est trop petit et non conforme à la réglementation. Toujours difficile de se séparer d'un lieu chargé d'histoire : il est né avec la station (1986). Contraint de faire ce choix la contrepartie sera que nous y gagnerons de meilleures conditions de travail, la clientèle sera mieux accueillie, le front de neige plus sécurisé et le damage facilité.

Vous savez comment fonctionne la station...alors si le cœur vous en dit !!!

Bon été et soyez en forme pour l'hiver prochain.

SAEM Montmin



PLUS DE SÉCURITÉ SUR NOS ROUTES...

Le tracteur de déneigement basé à Montmin présente de sérieux signes de fatigue : graves problèmes de corrosion, allumage ... la commune a donc fait le choix de son remplacement.

Le nouveau tracteur équipé d'une lame à neige articulée et pliable se fauilera plus aisément dans les rues étroites.

Finies aussi les corvées de chargement du sel à la pelle grâce à une saleuse auto-chargeante qui possède également un système d'optimisation automatique de la densité d'épandage.

En attendant les premières neiges, nous aurons l'occasion de croiser ce nouveau tracteur couplé à une épareuse pendant la saison estivale, le fauchage et le débroussaillage des talus de notre commune n'en seront qu'améliorés.



ÉCOLE

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE DE TALLOIRES POUR LA RENTRÉE 2019



Si vous venez de déménager, si votre enfant doit changer d'école, ou encore s'il est né en 2016, inscrivez-le de la manière suivante :

1. Présentez-vous en Mairie avec les pièces suivantes

- Livret de famille,
- Justificatif de domicile,
- Carnet de santé.

2. Prenez rendez-vous avec Madame la Directrice pour finaliser l'admission. Pour cela téléphonez au 04 50 60 73 45 et laissez un message en donnant votre nom et numéro de téléphone. Le jour du rendez-vous, munis du certificat d'inscription qu'on vous aura délivré, vous pourrez découvrir les locaux et faire connaissance avec les enseignantes.

3- Inscriptions à l'école tous les vendredis. Pensez à prendre rendez-vous pour valider l'inscription.

HORAIRES SCOLAIRES (Après confirmation retour à la semaine de 4 jours)

Lundi	8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30
Mardi	8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30
Jeudi	8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30
Vendredi	8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30

**Ouverture des portes à 8h20 et 13h20.
Accès à la garderie de 7h30 à 8h et de 17h à 18h30.**

RENTRÉE SCOLAIRE
LUNDI 2 SEPTEMBRE 2019

À bientôt, Isabelle LESEPT - Directrice

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2019 À TALLOIRES

"La guerre est gagnée ! Voici la victoire ! C'est la victoire des Nations Unies et c'est la victoire de la France" !

Ainsi commençait l'allocution radiophonique du général de Gaulle ce mardi 8 mai 1945 à 15 heures précises. À 15 heures 15, toutes les cloches et les sirènes du pays retentissaient, déclenchant des scènes de liesse.

74 ans plus tard, les Talloiriens, malgré un temps épouvantable, n'ont pas oublié. Ils se retrouvent sur le parvis de l'église, au pied du monument aux morts, aux côtés des Anciens Combattants. Ils sont là pour se souvenir de cette période sombre de notre histoire et en respect pour tous ces morts, déportés, martyrisés.

Appel au drapeau, dépôt de gerbe par le docteur Jean Favrot maire de Talloires et par le président des Anciens Combattants, François de Conigliano - Sonnerie aux Morts, suivie d'une minute de silence - Lecture par M. de Conigliano du message de l'UNC (Union Nationale des Combattants).

Les enfants venus nombreux avec leurs enseignantes entonnent la Marseillaise.

Derrière le drapeau et les enfants, l'assistance se dirige vers le square Astier où après l'appel au drapeau une gerbe est déposée au pied de ce monument qui rappelle et honore ce Talloirien mort en déportation. La Croix du Combattant pour la guerre d'Algérie est remise par M. le maire à Jean-Pierre Gervex. Lecture par M. le maire du message adressé par le secrétaire du ministre de la Défense et des Anciens Combattants. Les enfants chantent de nouveau la Marseillaise, ils sont très applaudis.

L'assistance est conviée à un vin d'honneur offert par la mairie.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI À MONTMIN



François DE CONIGLIANO

COMMÉMORATION DU 8 MAI AVEC LES ÉLÈVES DE TALLOIRES



Les élèves de l'école de Talloires sont venus interpréter la Marseillaise, le chant des partisans et un poème au Monument aux Morts et au Square Astier à l'occasion du 74^{ème} anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale.

Nous remercions les parents et les enfants d'être venus aussi nombreux, preuve que le devoir de mémoire est inscrit dans les habitudes de nos élèves, l'Amicale des Anciens Combattants et les membres du Souvenir Français pour leur investissement auprès des nouvelles générations en intervenant dans les classes. Pour illustrer leurs propos, ils accompagneront les élèves de CM1 et CM2 à la maison d'Izieu le 28 juin.

L'équipe enseignante

CLASSE DÉCOUVERTE EN CAMARGUE

Du 8 au 12 avril 2019, les élèves de CP de M^{me} CARTIER et de CM1/CM2 de M^{me} PERNEY sont partis à Palavas Les Flots étudier le milieu marin et la Camargue : Quelle chance !

Pour comprendre la mer, ils ont visité le phare et son panorama de la ville à 360°, les ports de pêche et de plaisance et l'aquarium de Montpellier. Ils ont découvert la fabrication du sel marin en petit train et l'escalade d'une camelle de sel restera sûrement un des meilleurs souvenirs.

Sur la plage, ils ont bravé les vents avec des cerfs-volants de leur composition et dompté le sable pour en faire des œuvres d'art. Enfin à la manade, ils ont assisté à une démonstration de force entre les chevaux et les taureaux sauvages camarguais.

Quel programme ! Sans oublier les délires dans les chambres, les moments de classe... et la boum du dernier soir !

Un grand merci à nos parents qui nous ont laissé partir avec nos maîtresses et nos accompagnateurs, à l'APE, la mairie de Talloires et le Conseil Général qui ont financé une grande partie de notre séjour et surtout à nos sponsors qui ont été très généreux : SMAC Cyrille Gomez - L'hôtel Les Grillons - Le camping l'Horizon - L'Auberge Bise Jean Sulpice - Le camping Le Lanfonnet - Le restaurant La Pricaz - Le Camping La Chapelle Saint-Claude - La boulangerie Le Fournil de mon père - La pizzeria Atelier pizza - Le comptoir de Sébastien - Sarl Nature et Jardins.



Grâce à tous nous avons passé un excellent séjour et nous n'avons qu'une envie.... **REPARTIR !**



ASSOCIATIONS

LES AMIS DE LE TOURNETTE : DE BELLES BALADES AU PROGRAMME ET MÊME PLUS !

À la découverte de Côte d'Émeraude

Un groupe de 17 personnes des Amis de la Tournette a randonnée du 13 au 20 avril 2019 en Bretagne le long des magnifiques rivages de la Côte d'Émeraude : du cap Fréhel au Mont Saint-Michel. Une semaine durant, à partir de leur hébergement dans un gîte situé à Dinard, constitué de bâtisses en vieilles pierres de la région, ils ont randonnée en étoile sur les sentiers de bord de mer de la Côte d'Émeraude découvrant notamment le cap Fréhel et son Phare, le Fort La Latte, les plages de Saint-Briac-sur-Mer et Saint-Lunaire, la presqu'île de Saint-Jacut-sur-Mer, Dinard avec ses manoirs et ses maisons bourgeoises de la fin du XIX^{ème} et du début du XX^{ème} siècle, la baie de Saint-Malo et son centre historique à l'intérieur de ces magnifiques remparts, pour finir par une visite du Mont Saint-Michel, merveille d'architecture médiévale, des cryptes aux toits de l'Abbatiale. Nos amis ont ponctué ce séjour en terre bretonne de soirées crêpes et de repas mariant de poissons et crustacés.

Programme des **ACTIVITÉS** des Amis de la Tournette pour le 2^{ème} semestre 2019 :

- Dimanche 23 juin 2019 : Pique-nique des Amis,
- Dimanche 04 août 2019 : Pique-nique des Amis avec concours de pétanque à Saint-Germain,
- Dimanche 20 octobre 2019 : Repas anniversaire des 50 ans de l'association,
- Samedi 02 novembre 2019 : Loto - Salle polyvalente du Clos Chevalier à Menthon-Saint-Bernard.

Programme des **SORTIES MONTAGNE** des Amis de la Tournette pour le 2^{ème} semestre 2019 :

- Dimanche 16 juin 2019 : Le Crêt de la Goutte (Jura),
- Dimanche 7 juillet : Le Suet,
- Dimanche : 25 août 2019 : Le Fort de la Batterie à Marthod (Savoie),
- Samedi 31 août et dimanche 1^{er} septembre 2019 : Refuge de l'Étandard au pied du glacier de Saint-Sorlin (Savoie),
- Dimanche 29 septembre 2019 : Le Col de l'Arclusaz (Bauges),
- Dimanche 13 octobre 2019 : La traversée de la Petite Rochette (Montmin).



© Tristan VUANO

AMICALE DE LA CIGOGNE : UN BONHEUR DE JUMELAGE

La dynamique initiée il y a plus de 35 ans par 2 anciens copains d'armée et maires respectifs de Talloires et Ruelisheim - Jo BURDEYRON et Édmond VOGT - a abouti au jumelage entre les 2 communes.

Leurs dignes successeurs Daniel BOA - Président de "l'Amicale de la Cigogne" - et Pascal Vogt - Président des "Amis de Talloires-Montmin" - n'ont cessé de conforter les liens entre les membres de ces associations mais aussi d'inviter les habitants des 2 communes à les rejoindre.

Cette démarche est simple, il suffit tout simplement de les contacter.

Côté "Amicale" il y a bien sûr une assemblée générale : elle s'est tenue cette année le 22 février et les bilans moral et financier ont été adoptés à l'unanimité.

Il y a aussi une manifestation : la "Fête du Pain" qui aura lieu le 21 juillet devant le centre technique Marceau BOA ... les bénéficiaires de cette journée permettront notamment de financer le week-end de septembre lorsque nous recevrons nos amis alsaciens.

Mais il y a surtout ces échanges amicaux, culturels, sportifs et n'oublions pas culinaires entre nos 2 villages que vous découvrirez en l'intégrant.

Alors comme on "y" dit : Willkommen und bis bald !

LES AINÉS CLÔTURENT LEUR SAISON BELOTE SCRABBLE

Le 22 mai 2019 a eu lieu le traditionnel repas des "Ainés Montminoises" au restaurant "La Guinguette" du plan d'eau de Marlens. La patronne Frankie, montminoise également, leur avait concoctés un repas de grande qualité.

Une bien belle façon de clôturer la saison "belote scrabble" 2018/19.

En effet, les aînés aiment depuis plusieurs années, se retrouver de novembre à mai dans leur salle municipale (un mercredi sur deux) pour passer un moment de voisinage et de convivialité.

Maintenant l'heure est au jardinage et aux festivités estivales, nous leur donnons rendez-vous le 6 novembre pour de nouvelles parties de cartes très disputées !!!!



ADEPT TALLOIRES-MONTMIN (ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE)

IMPORTANCE DU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT : DEUX EXEMPLES

"Respecter l'environnement": tel était le fil directeur de notre assemblée générale du 29 juin dernier. Parmi les nombreux sujets évoqués au cours de cette assemblée, retenons deux exemples significatifs :

Exemple 1 :

Les points d'apport volontaire (PAV) à l'entrée et à la sortie de la commune, sur la départementale.

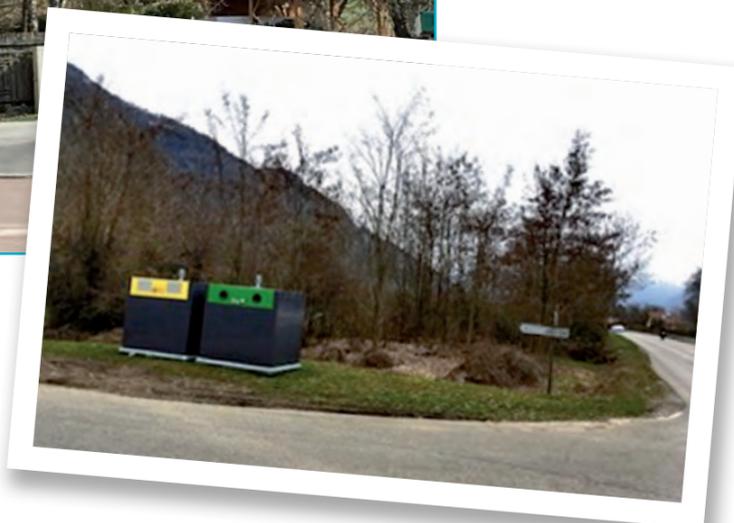
Le Grand Annecy a installé des PAV supplémentaires à Écharvines, pratique-ment sur la piste cyclable à quelques mètres des habitations. L'ADEPT s'est émue que l'installation de ces PAVs, non seulement représente un danger lorsque l'on fait des déposes en voiture en obligeant à stationner soit sur la piste cyclable soit sur l'arrêt du bus (voir photoci-dessous) mais constitue aussi une atteinte visuelle à l'environnement.



Notez la proximité avec la maison : quelques mètres !

En réponse à un écrit de l'ADEPT, le Grand Annecy envisage enterrer ces PAVs "si c'était possible". Mais cela ne résoudra pas la question ! C'est un provisoire qui risque d'être définitif et le danger subsistera. C'est cela respecter l'environnement : consulter les citoyens sur leur vie de tous les jours et agir en liaison avec les responsables locaux (en l'occurrence la municipalité) pour l'améliorer. L'ADEPT milite pour que ces PAVs soient déplacés ou que les anciens PAVs à l'entrée du Roc de Chère soient agrandis s'ils se révélaient insuffisants. À cet endroit, aucune habitation à moins d'une cinquantaine de mètres. Aucune nuisance à prévoir.

De même à Angon : comment peut-on installer des PAVs de ce type à la sortie de la commune ? (voir photo ci-dessus). Drôle de manière de remercier les touristes d'être venus à Talloires. Respecter l'environnement c'est aussi promouvoir un côté esthétique. Comment se fait-il que de Doussard à Annecy le Vieux, on ne voit sur la route départementale que les PAVs de Talloires-Montmin ? Aucun à Menthon ou à Veyrier. Pourquoi ? On attend des explications du Grand Annecy.



Exemple 2 :

La voie cyclable à Perroix.



La promotion de l'usage du vélo, à la fois comme moyen de déplacement de proximité et comme activité de loisir est louable mais se doit d'être exercée dans un environnement sécurisé. On ne peut ignorer la sécurité des personnes.

Que se passe-t-il à Perroix sur la partie Rive Est de la voie verte du Tour du Lac ?

Trois voies d'accès croisent la voie verte depuis la départementale et aucune de ces voies d'accès n'est sécurisée pour les cyclistes. C'est du reste le seul secteur de la voie verte du Tour du Lac qui ne comporte pas de chicanes. Pourquoi ?

L'ADEPT est intervenue à diverses reprises à ce sujet auprès du Pôle Routes du Département : écrits, sollicitation de rendez-vous. On attend à ce jour (début juin) des réponses.

L'embellissement de la commune, tout comme la généralisation de pratiques de développement durable ne peuvent porter leurs fruits que si ces actions sont partagées par une grande majorité de citoyens. Les associations sont là pour canaliser les attentes et les faire remonter aux divers responsables locaux. C'est l'une des missions de l'ADEPT. N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Consultez notre blog pour connaître le détail de nos actions :

www.adeptalloires.blogspot.com

Il est désormais possible d'adhérer par Internet. Rendez-vous sur le lien :

www.helloasso.com/associations/association-de-defense-de-l-environnement-et-du-patrimoine-de-talloires/adhesions/adhesion-adept

ASSOCIATIONS

A.M.E.P. : UNE AUTRE ROUTE QUE...

1. L'Association Montmin Environnement et Patrimoine a accueilli ce printemps de nouveaux membres et leurs idées en matière de développement durable applicable à Montmin :

L'hydro-électricité, exploitable sur une résurgence au pied de la Tournette et le co-voiturage qui a été abordé sous la forme d'une découverte de MOV'ICI.com et de son appli mobile.

En effet, un grand désir de transport en commun s'était fait ressentir dans la consultation "et si on donnait notre avis pour Montmin" de mars dernier (tous les résultats et la synthèse sur montminnews.com)

C'est donc l'utilisation d'une application à télécharger sur téléphone ou ordinateur qui permet de rejoindre la communauté "montmin covoit".

Ce groupe de montminoises s'étoffe chaque jour et permettra bientôt le maillage d'un réseau de moyens de transports partagés : trajet unique, trajets réguliers, pour les loisirs ou le travail, conducteur ou passager... autant d'options qui donnent l'occasion de mutualiser le transport, soit gratuitement, soit en dédommageant son chauffeur via un petit porte-monnaie crédité à l'avance. Enfin une solution participative de transport pour Montmin, à la portée de tous et où chacun peut devenir acteur. De nombreux points relais (bassins, chapelles) servent de points de rencontre. Il suffit de s'inscrire et c'est gratuit !

Par ici !

movici.auvergnerhonealpes.fr/communautes/covoiturages/montmin

2. La Fête de l'Automne à Montmin :

Cette année verra la deuxième édition consacrée aux traditions et à l'artisanat local le 13 octobre prochain.

Vous y retrouverez la pressée du jus de pommes, le pain au four, les courges, les produits locaux, des animations et le retour du vide grenier !

Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre emplacement en prenant contact avec l'association.

montmin.amep@gmail.com

3. Notons enfin le résultat du vote aux élections européennes pour la nouvelle commune de Talloires-Montmin.

Après les déclarations du maire à l'Essor Savoyard concernant "ses actions" en faveur de l'écologie à Talloires-Montmin, le message de la population est clair : l'écologie doit s'inviter en force sur la scène politique locale et trouver des réponses pour l'avenir de l'environnement, du Lac au sommet de la Tournette.

En photo, un des nombreux foyers de prolifération de l'espèce exotique invasive renouée du Japon, *Reynoutria japonica*, sur le bord du chemin du Colombier vers l'université TUFT.

Ceux pour qui cette question n'est pas une nouveauté agissent chaque jour, quitte à passer pour des jusqu'au boutistes !

Au diable les trompettes de la renommée, les cabinets de bout de comptoir...



Reynoutria japonica

4. Mais Talloires-Montmin n'est pas isolée dans une tour d'ivoire !

Toujours dans la dynamique du développement durable, le Grand Annecy, dans ses publications, ressasse l'urgence de modifier nos habitudes et de produire moins de déchets et de recycler plus pour valoriser une ressource qui s'amoncelle ! Cependant localement on a bien du mal à voir de vrais changements.

En photos, les jolies suspensions au point d'apport volontaire du Villard de Montmin ne masquent en rien les conteneurs débordants, et plus tôt, le chemin de la Closette à la Pirraz.

Les pouvoirs publics locaux n'interviennent pas, se déchargeant sur la communauté de communes.

Les poubelles débordent ou s'entassent comme à la "Closette" où les déchets et encombrants abandonnés sont regroupés et stockés.

Merci l'environnement ! Quelle puanteur ! Est-ce une image à laisser à nos enfants ?

Pourtant les solutions sont connues et fonctionnent normalement ailleurs : éducation et civisme, recyclage, compostage, collecte des déchets organiques... et engagement en faveur de la planète ! et même si parfois une amende, un rappel à l'ordre sont nécessaires pour faire cesser des pratiques d'un autre temps.

L'AMEP prend sa part de responsabilité, et permettra à tous les montminoises qui le souhaitent, d'adopter un composteur gratuitement.

Plus de détails lors de la Fête de l'Automne auprès des membres de l'association.

Pour rappel : en écartant les déchets compostables de sa poubelle, on peut réduire utilement son impact sur l'environnement en minimisant le tonnage de déchets incinérés à Chavanod.

Un mal incurable ? Le laisser-faire de confort ? Des habitudes d'une génération qui s'éteint ?

Chacun verra midi à sa porte ! En attendant le constat est navrant pour qui s'émeut du futur proche. "C'est déjà trop tard !" diront certains, "jamais dire jamais !" diront d'autres...

De petits gestes au quotidien dans chaque foyer, sans attendre d'hypothétiques décisions politiques, peuvent faire la différence car en matière d'urgence, il ne peut y avoir deux poids deux mesures.

Vous partagez un point de vue, vous voulez vous investir ou débattre ? Pour rejoindre l'association.

montmin.amep@gmail.com

Rédaction du Bureau AMEP - Mai 2019.



UNE FÊTE DU LIVRE PLUS BELLE ET PLUS FORTE QUE JAMAIS !

La Fête du Livre 2019 a encore connu un succès considérable. L'éclectisme des invités présents, CALI, Charlélie COUTURE, Mathias MALZIEU, François HOLLANDE ou Amélie NOTHOMB, a fait la preuve de sa qualité et de son inventivité. Cette fête, si réussie, est une performance. Les équipes, Talloires Festif, Samett, bénévoles, font tout ce qu'elles peuvent pour arriver à un tel succès, qui classe la Fête du Livre de Talloires très haut sur l'échelle des salons du livre nationaux. Nous, nous ne sommes pas un salon du livre. Nous sommes une Fête du Livre. Ceci sans doute explique notre succès, ce beau mot Fête, qui serre le mot Livre dans ses bras, fête viable grâce à tout notre dévouement et notre travail acharné. Comme on dit, "ça ne se fait pas tout seul..." Oh que non !

Une fatigue, une terrible usure, risquant d'apparaître après ces neuf années de construction, j'ai décidé de provoquer un électrochoc général en annonçant mon départ ainsi que celui de Marie-Laure GOMET, ce qui compromettrait gravement la vie de la manifestation. Les réactions ont été à la hauteur de mon attente !

Les Talloiriens, immédiatement alertés, puis un large public, m'ont fait part de leur profonde tristesse à l'annonce de cette mise en danger de cette magnifique fête. La mairie de Talloires, les hôteliers, tous nos partenaires ont été sensibles aux arguments que j'exposais, besoin d'aide, absolument, pour poursuivre notre aventure. Cette aide m'a été accordée. Logistique surtout. Je remanie donc l'équipe ! Marie-Laure Gomet se recule d'un pas et laisse sa place à Damien BERGERET - qui travaille avec nous depuis dix ans - éditeur chez Albin Michel et Talloirien, qui sera chargé du choix des invités, épaulé par Marie-Laure Gomet, désormais libérée de certaines tâches lourdes et qui, après neuf années, devenaient usantes. (Je continuerai à utiliser mes contacts pour certains invités hors-norme) La Samett se verra renforcée. Pour ma part, je continuerai à organiser cette fête que j'ai créée il y a dix ans avec Marie-Laure Gomet, rasséréné dans mon rôle de régisseur général, épaulé par un nouvel adjoint. La fête du livre sera donc construite par Damien Bergeret et Marie-Laure Gomet à Paris - au cœur des grandes maisons d'édition - par la Samett et son équipe de bénévoles, par moi-même avec mon nouvel adjoint.

Ainsi reconstruite, la machine à rêve repart de plus belle, pour offrir à tous une fête toujours aussi pétillante et douce, toujours plus amicale et fraternelle, solide. Pour longtemps !

J'avais, en 2011, une vision optimiste de la fête sur 10 ans. J'ai, aujourd'hui, une vision optimiste de long terme, sans quoi un événement de cette nature ne peut grandir - comme un arbre pousse la fête grandit avec ses lois, je fais office d'arboriculteur - ce qui nous permettra de faire évoluer constamment notre arbre, sans en modifier jamais ce qui fait son succès.

Il fallait briser le rêve pour s'apercevoir à quel point il nous aurait manqué, à quel point nous sommes heureux de vivre ces moments d'exception. Surpris moi-même de voir comment ces battements soudain accélérés de mon cœur m'auraient manqué ! Mon amour pour la fête, expression de mon amour pour Talloires, m'a ravi ! Que la fête soit belle !

Pour la Fête du Livre de Talloires 2020, nous fêterons l'anniversaire de ses 10 ans. Il faut que la mariée soit belle ! Nous lui confectionnerons une robe de mots joyeux et doux cousus ! Mr Raphaël LYARET épaulera Jean-Marie GOURIO et sera son interlocuteur privilégié au sein de la commune pour la Fête du Livre édition 2020.

La prochaine édition de la Fête du Livre devrait se tenir, samedi 16 mai et dimanche 17 mai 2020.



"Je remercie chaleureusement le maire de Talloires, Jean FAVROT, d'avoir su m'écouter et me comprendre, les hôteliers de Talloires de s'être aussitôt mobilisés. Je remercie le lac, qui nous observe en souriant. Je remercie le vent, qui fait tourner lentement les pages de nos livres. Je remercie le ciel, qui fut encore clément".

Jean-Marie GOURIO



Les bénévoles de la Fête du Livre.

CINÉMA DE TALLOIRES - ÉTÉ 2019

PROGRAMME PROPOSÉ EN JUILLET

Mardi	2	DOULEUR ET GLOIRE
Jeudi	4	L'ADIEU À LA NUIT
Mardi	9	LA CHUTE DE L'EMPIRE AMÉRICAIN
Jeudi	11	AVENGERS : ENDGAME
Mardi	16	TOUT LE MONDE DEBOUT (FILM PROJETÉ EN PLEIN AIR SUR LA PLAGE)
Jeudi	18	LES CREVETTES PAILLETÉES
Mardi	23	AMAZING GRACE
Jeudi	25	CHAMBOULTOUT
Mardi	30	MEN IN BLACK

PROGRAMME PROPOSÉ POUR AOÛT

Jeudi	1 ^{er}	PAS DE PROJECTION
Mardi	6	PARASITE
Vendredi	9	ROXANE
Mardi	13	ROCKETMAN
Vendredi	16	YVES
Mardi	20	LES INVISIBLES
Vendredi	23	SYBIL
Mardi	27	MONROVIA INDIANA
Jeudi	29	PIRANHAS

SOUSCRIPTION POUR LA SCULPTURE "LES MARCHES DU TEMPS"

Le succès de l'ensemble statuaire réalisé par **Cecil D'ESTIENNE** à l'invitation de l'Association du Millénaire de l'abbaye de Talloires est quotidien. Il ne se passe pas une journée sans que de multiples passants prennent en photos ce témoignage artistique de ce que fut l'histoire de l'abbaye.

Les douze moines représentés évoquent des **figures marquantes du monastère, avec une présence forte de la noblesse locale**. Les couleurs variées témoignent tout à la fois d'une **affirmation esthétique** et d'une **indication de la diversité monacale**.

Les recherches historiques récentes ont en effet fait apparaître que dans cette abbaye, les moines de la sainteté (blanc) ont côtoyé les moines de pouvoir (rouge), les moines de la fidélité bénédictine (noir) les moines de la pauvreté (marron) et aussi les moines de la licence (jaune)

TOUTES LES SÉANCES SONT PROGRAMMÉES POUR 21H

Tarifs :

PLEIN TARIF :	5 euros
TARIF RÉDUIT :	4 euros
CARTE DE 10 ENTRÉES ADULTES :	45 euros

PROCHAINE PROJECTION À MONTMIN EN JUILLET - 20H

Samedi 27 ALADDIN

Quand un charmant garçon des rues du nom d'Aladdin cherche à conquérir le cœur de la belle, énigmatique et fouguese princesse Jasmine, il fait appel au tout puissant Génie, le seul qui puisse lui permettre de réaliser trois vœux, dont celui de devenir le prince Ali pour mieux accéder au palais...

Film américaine Guy RITCHIE :
Avec Anthony KAVANAGH, Hiba TAWAJI, Will SMITH
Genre : Aventure, Fantastique

Dans le souci de **laisser, en ce lieu, une trace du millénaire**, l'association du millénaire a souhaité prendre l'initiative de lancer une **souscription pour acquérir l'oeuvre**. L'artiste a proposé un prix de 12 000 euros destiné à couvrir les seuls frais de fabrication.

Merci de faire parvenir votre contribution à l'adresse suivante.

**Souscription pour la statue de Cecil D'ESTIENNE
"Les marches du temps. Moine-Altitude"**

Association du millénaire de l'abbaye de Talloires
Mairie de Talloires-Montmin
27, rue André Theuriet 74 290 TALLOIRES

Les souscripteurs peuvent demander un reçu pour bénéficier de la réduction fiscale de 66%.



LISTE DES DERNIERS ACHATS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Roseline BACHELOT	CORENTINE	Guillaume MUSSO	LA VIE SECRÈTE DES ÉCRIVAINS
Joseph PONTIUS	À LA LIGNE - FEUILLETS D'USINE	Olivier NOREK	SURFACE
Didier VAN CAUWELAERT	LA PERSONNE DE CONFIA NCE	Tracy CHEVALIER	LE NOUVEAU - OTHELLO REVISITÉ
Delphine DE VIGAN	LES GRATITUDES	À venir :	
Franck BOUYASSE	NÉ D'AUCUNE FEMME	Franck THILLIEZ	LUCA
Rosella POSTERINO	LA GOÛTEUSE D'HITLER		

DES NOUVELLES DE LA COMPAGNIE DE THEATRE DE TALLOIRES - MONTMIN LA "NI CHIS NI MUS"

Nous ne sommes pas prêts d'oublier notre spectacle "**DÉBRAYAGE**" de Rémi DE VOS, une comédie à sketches sur le monde du travail. C'était au début du mois de février pour ceux qui s'en souviennent.

Pourquoi ? Parce que nous avons fait salle comble, les deux soirs, mais aussi et surtout parce que cette année nous avons été portés par les habitants de Talloires, de Montmin et des communes environnantes comme Veyrier ou Menthon-Saint-Bernard. À l'issue des représentations, nous avons eu le plaisir d'échanger avec certains autour du verre de l'amitié. Nous tenions à vous remercier pour votre présence à nos côtés, et vous étiez nombreux !

Nous avons repris les répétitions pour ce même spectacle car nous allons représenter en octobre 2019 la commune de Talloires-Montmin au festival de théâtre "Terre de scènes" de Villefranche-sur-Saône pour lequel nous avons été sélectionnés.

Nous remercions vivement la mairie de Talloires-Montmin pour son soutien, Renaud KRESSMANN, Christian et Martine METZINGER, les photographes du spectacle.

Bel été.

Hélène CHARMAY - Pour la Compagnie Ni Chis Ni Mus



SPORTS

RUBRIQUE MAXI RACE SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 MAI 2019

De la pluie, du vent, du soleil, de la chaleur et de la boue... tous les ingrédients d'une météo des quatre saisons ont été réunis pour cette 9^{ème} édition de la SALOMON GORE-TEX MaXi-Race.

Autour du Lac d'Annecy, tous les passionnés : des élites internationales aux milliers d'amateurs, des plus petits aux plus grands... ont conforté, une fois de plus, la toute première place de la MaXi-Race dans les grands rendez-vous du trail.



Montmin, point de passage privilégié des coureurs qui faisaient les grandes distances, Ultra-Race, MaXi-Race, Marathon-Race..., s'est particulièrement illustré cette année avec un live diffusé sur Youtube et sur le MaXi-Village toute la matinée de samedi.

Un grand merci à Bernard MÉRIAUX (U2UC) pour les moyens techniques et à Bob JEANTET pour l'accès internet.

Un grand merci également à Judy et à Jean-Antoine pour la coordination.

Le grand public a ainsi pu découvrir ce village (avec le nouveau tracé passant au pied de l'église et sur de nouveaux chemins au pied des montagnes) et apprécier l'ambiance festive apportée par tous les Montminois ce qui a insufflé une bouffée d'oxygène et un regain de motivation à tous les coureurs avant d'attaquer la montée du Chalet de l'Aulps.

LES CHAMOIS VOLANTS

PWC - Paragliding World Cup

L'étape française du circuit de la **Coupe du Monde de Parapente** s'est déroulée du 25 mai au 1^{er} juin en Savoie.

Six membres des Chamois Volants y participaient et se sont confrontés aux 130 meilleurs pilotes mondiaux.

Pour la 5^{ème} manche les concurrents ont décollé du Col de la Forclaz, offrant un spectacle magnifique dans le ciel de Talloires, alors qu'ils attendaient que le départ soit donné, évoluant en 2 grappes distinctes au dessus des dents de Lanfon et du Lanfonnet.

À 14h30, ils s'élançaient pour une course de 115 lms, traversant le massif des Bauges, avec un point de passage au Revard et puis en Belledonne avant de se poser à Chamousset.

Au final, après 6 manches courues, **Seiko FUKUOKA NAVILLE** montait sur la deuxième marche du podium, obtenant un superbe résultat pour son retour à la compétition.



Supair Open du Lac d'Annecy

Les Chamois Volants organiseront les 15 et 16 juin, une épreuve Elite réservés aux 80 pilotes français les mieux classés. Décollage prévu au Col de la Forclaz.

Red Bull XAlps

Le 16 juin débutera la course la plus difficile qui soit dans notre discipline.

Les concurrents auront pour objectif de rallier Monaco depuis Salsbourg en Autriche.

Un parcours de 1 138 km, qui suit l'arc Alpin en le traversant à de nombreuses reprises pour respecter les 15 points de passage obligés.

Les 32 pilotes (dont 2 femmes) de 20 nationalités ont tous pour objectif d'atteindre la plage de Monaco, en volant ou en marchant, mais peu d'entre eux pourront s'y poser tant le parcours est difficile. Chacun est assisté par une équipe d'assistance.

La France est représentée par 4 pilotes dont **Maxime PINOT**, membre des Chamois Volants.

Les 6 membres de son équipe d'assistance sont tous membres de notre club ! **Laurie GENOVESE, Jérémie LAGER, Mathias FRANCOU, Julien BRUNG, Nans LEYVASTRE** vont unir leurs compétences pour aider Maxime à tenter de détrôner le roi incontesté de la discipline **Chrigel MAURER**, qui a remporté les 5 dernières éditions.

Chacun pourra suivre cette course hors norme via le site de l'organisateur

www.redbullxalps.com

y compris via le live tracking qui permet de s'immerger en temps réel et d'accompagner chaque concurrent.

Attention, c'est addictif !



CERCLE NAUTIQUE DE TALLOIRES

À l'heure où nous rendons compte des nouvelles du CN TALLOIRES, l'équipe est entièrement concentrée sur les différents échéances qui arrivent et des championnats qui en découleront ;

C'est ainsi que le CN Talloires se déplace :

- Les 6-7-8 Juin à Bourges pour l'équipe féminine,
- Les 14-15-16 Juin à Macon pour les championnats de Zones (équipes J13-J14-J15-J16),
- Les 29 et 30 Juin à Mantes la Jolie pour les championnats de France J13-J14,
- Les 5-6-7 Juillet à Libourne pour les championnats de France J15 J16.

Chaque déplacement est pris en charge par la coache Emmanuelle.

Cependant une organisation interne permet la continuité de l'activité pour les plus jeunes (J10-J11 J12) par l'implication de Franck qui épaulé Emmanuelle chaque Mercredi et des loisirs le Samedi et Dimanche grâce à la participation de licenciés bénévoles qui ouvrent le club aux loisirs autonomes. Merci à Agnès-Olivier et Pierre.

L'activité "aviron" se termine le week-end du 30 Juin pour les licenciés loisirs. Elle reprendra en Septembre avec de nouvelles adhésions à partir du week-end du 7 et 8 Septembre 2019.

En été, vous retrouvez les activités de location : Paddle-Kayak et Voile.

Cette année, vous serez accueilli par Tom DAGUE qui a été embauché par le CNT pour une durée de 5 mois (de Mai à Fin Octobre). C'est un jeune Talloirien qui a toujours œuvré au sein du Cercle Nautique de Talloires (en aviron et en voile). Il sera à votre écoute, il est responsable des locations.

Le club est déjà opérationnel - Cet été nous ne ferons que de la location.



Nous aimerions revenir sur un moment phare de la saison avec le challenge du jeune rameur qui s'est tenu le jeudi 30 mai sur notre beau bassin.

Après 2 compétitions annulées pour faute de mauvais temps, les jeunes compétiteurs avaient à cœur de commencer leurs premières confrontations avec les copains hauts savoyards et savoyards venus pour fêter cette 40^{ème} édition.

Cette édition accueillait les clubs de : Thonon-Évian-Annecy-le-Vieux - Annecy et Sevrier ainsi qu'Aix-les-Bains.

Si au final c'est Aix-les-bains qui remporte le challenge du jeune rameur, c'est Talloires qui brille en gagnant la catégorie J10-J11-J2..., tandis qu'Évian décroche le trophée Émile CLERC des J14.

Quelle belle récompense pour la relève du CN Talloires qui présentait une équipe conséquente puisque ce sont 15 jeunes talloiriens de moins de 12 ans qui ont représenté le club.



Quand on sait que tous les rameurs compétitifs plus âgés ont commencé par le challenge des jeunes rameurs avant de poursuivre et de réussir, cela donne beaucoup d'espoir aux dirigeants du CNT pour le devenir de leur club.

La Présidente Isabelle BERTHET a pu longuement les féliciter lors de la remise des médailles. C'est le travail annuel qui a payé, l'encadrement de Franck et d'Emmanuelle et une continuité des séances faites au sein de l'école le mercredi matin à l'automne et au printemps pour les CM1 et CM2.

Le CNT est prêt à poursuivre cette collaboration "ÉCOLE -CNT" dans le cadre des horaires scolaires.

Petit Fun : lors de cette manifestation des jeunes rameurs sur notre bassin. 3 courses loisirs se sont invitées. Les jeunes ont pu voir ramer des moins jeunes mais toujours avec beaucoup de détermination et de plaisir. Encourager sa maman qui rame... applaudir leur coache Manue, restera un des moments forts de ce challenge qui joue la convivialité. Il suffit de voir le nombre d'arbitres présents. Ils le disent "À Talloires, on aime venir..."



Merci à Monsieur le Maire Jean FAVROT - au Maire délégué Daniel BOA - au Maire adjoint Raphaël LYARET de leur présence, à Didier SARDA conseiller, à tous les parents et amis bénévoles du CNT et aux anciens cadres du CD Aviron 74 qui reviennent toujours à Talloires lors de cette manifestation (Jean Claude DOCHE - René SARDA et l'actuel président du CD74 Claudy JACQUIER) Merci à la commune Talloires-Montmin et à la SAMETT qui permettent l'accueil des clubs.

Belle saison d'été à tous.

Rendez-vous pour tous : Le bal du 14 Juillet sur le port de Talloires. Buvette tenue par le CN Talloires.

Isabelle Berthet et son comité.

GRAND SUCCÈS DE LA MANIFESTATION DE PADDLE EN JUIN !

Dragon World Championships (paddle à 4), Pop & Fat Race : le paddle était à l'honneur avec 350 concurrents.

Après la GlaGla Race en hiver qui accueille près de 650 paddlers, c'est à la mi-juin que s'est déroulée cette belle compétition de SUP à Talloires pour un tour du lac d'Annecy mais aussi une compétition pour les amateurs et une catégorie pirogue...



AGENDA SAISON 2019



22 JUIN : FÊTE DE L'ÉCOLE ET FÊTE DE LA MUSIQUE

À partir de 18 h Fête de la Musique avec une scène ouverte au centre du village : groupes musicaux variés, petite restauration (hamburgers), boissons. Ouvert à tous

Contact : ape.talloires@gmail.com

DU 22 JUIN AU 1^{ER} SEPTEMBRE OUVERTURE DES PLAGES

3 plages aménagées, payantes et surveillées par des Maîtres-Nageurs-Sauveteurs. Cours de natation, plongeur, bassin enfants et pataugeoire. Ventes de draps de plage, location de transats. Terrain de Beach-volley et de pétanque. Prêt de ballons de volley et de raquettes de ping-pong. Ecole de Voile : location d'optimists, catamarans, planches à voile et kayaks. Stages d'aviron.

Contact : [SAMETT 04 50 32 26 60](tel:0450322660) / www.talloires-lac-annecy.com

3 JUILLET : JOURNÉE DE SENSIBILISATION AUX RISQUES DES BAINADES SUR LA PLAGE D'ANGON

"Soyons tous acteurs de notre sécurité"

Sur la plage d'Angon de 10h30 à 18h. Journée encadrée par les stagiaires BPJEPS ANN du Centre de Formations aux Métiers de la Montagne de Thônes.

12 AU 14 JUILLET STAGE DE DANSE ORIENTALE ÉGYPTIENNE

Avec Audrey BORDEREAU et musiciens en live, au centre de vacances Les Alérions. Au programme - Danses (Sharqi, Shaabi - danses traditionnelles et folkloriques-, baladi - danses sacrées), travail d'interprétation et d'improvisation avec le percussionniste, ateliers rythmiques (sagates, chant), atelier percussion et atelier barre au sol (préparation corporelle douce alliant assouplissement et renforcement). Possibilité de loger sur place, cuisine équipée pour stocker vos repas, coin repos, terrasse privée, parc arborée, navette gratuite pour aller au lac, salle de danse avec vue sur le lac.

Venez danser, vous reconnecter à votre féminité et à votre corporalité avec Audrey. Travaillant depuis 25 ans sur le mouvement oriental, elle a développé une méthode permettant à la danseuse de ressentir et d'intégrer le mouvement oriental dans sa globalité et d'éprouver le plaisir immédiat de la danse en faisant une connexion corps-mouvement-musique. Ce stage est avant tout une rencontre entre femmes et danseuses dans la convivialité de l'esprit oriental.

Guillaume STORCHI est artiste et musicien (percussionniste et flûtiste). Il collabore avec Audrey depuis de nombreuses années et accompagne avec beaucoup de générosité la danseuse.



Info : [06 89 81 65 95](tel:0689816595)

Inscription avant le 8 juillet sur www.abdanse.fr

13 JUILLET : REPAS ET BAL À MONTMIN

Détails et contact :

Voir encadré "Montmin en fête" page 19

14 JUILLET : FEU D'ARTIFICE ET BAL

Descente aux lampions - Départ 20h centre village - Port de Talloires
Feux d'artifice et bal dans la baie de Talloires à partir de 22h.

16 JUILLET : CINÉ PLEIN AIR À LA PLAGE

À la tombée de la nuit - Gratuit - Plage de Talloires

Film "TOUT LE MONDE DEBOUT"

Comédie française de Franck DUBOSC (1h49), avec Franck DUBOSC, Alexandra LAMY, Elsa ZYLBERSTEIN...

Jocelyn, homme d'affaire en pleine réussite, est un dragueur et un menteur invétéré. Lassé d'être lui-même, il se retrouve malgré lui à séduire une jeune et jolie femme en se faisant passer pour un handicapé. Jusqu'au jour où elle lui présente sa sœur elle-même handicapée...

17 JUILLET ET 7 AOÛT - VISITE GUIDÉE DE L'ÉGLISE ET DU SITE DE SAINT-GERMAIN

Une église pas comme les autres

Visite commentée de l'Église de St-Germain par Jeanine DE CONIGLIANO de l'Association Mémoire et Avenir du site de St-Germain.

Pas d'inscription préalable - Rendez-vous sur le site - Gratuit

18 JUILLET : MARCHÉ D'ART & D'ARTISANAT



Dans la baie de Talloires, 30 créateurs et artisans exposent leurs œuvres originales. Sculptures, peintures, bijoux, poterie, ferronnerie, produits bio et autres idées cadeaux et déco... De 9h00 jusqu'à 20h, venez les découvrir tout en profitant de la beauté de la baie de Talloires.

Contact : [SAMETT 04 50 32 26 60](tel:0450322660) / www.talloires-lac-annecy.com

20 JUILLET - 4 AOÛT : EXPOSITION DE PEINTURES ET SCULPTURES "ART RIVE DROITE"

Peintres et sculpteurs de l'Art Rive Droite à la Savoyarde (1^{er} étage).

Chris CHAMBET-VAGLIO - AIMEF - Cécil D'ESTENNE - Catherine GRAMMONT
Sylvie HATON - Cécile LEMAITRE - Georges SPRUNGLI

Nocturne jeudi 1^{er} août dès 19h : moment musical avec les Baricades Mistérieuses à la Savoyarde (1^{er} étage / à côté de la Plage de Talloires).

Entrée libre 11h-20h

25 JUILLET : MARCHÉ LAINE ET SOIE

Dans la baie de Talloires, une quinzaine de producteurs, artisans, artistes travaillant exclusivement des fibres naturelles et créant leurs propres modèles en pièce unique haut de gamme, exposent leurs œuvres originales.

De 10h jusqu'à 19h, venez découvrir cette expo-vente sur le port de Talloires.

Contact : [TOISON D'ART / www.latoisondart.weebly.com](http://www.latoisondart.weebly.com)



1^{ER} AOÛT : MARCHÉ D'ART & D'ARTISANAT

Dans la baie de Talloires, 30 créateurs et artisans exposent leurs œuvres originales. Sculptures, peintures, bijoux, poterie, ferronnerie, produits bio et autres idées cadeaux et déco...



De 9h00 jusqu'à 20h, venez les découvrir tout en profitant de la beauté de la baie de Talloires.

Contact : [SAMETT 04 50 32 26 60](tel:0450322660) / www.talloires-lac-annecy.com

1^{ER} - 2 AOÛT : FESTIVAL DE THÉÂTRE "LES 48H SAUVAGES"

Du 1^{er} au 2 août, Talloires se transforme en une grande salle de spectacle et accueille l'Art sous toutes ses formes. Pour l'occasion, des performances artistiques se tiennent partout, des places centrales aux vieilles ruelles et jusqu'aux rives du lac d'Annecy. Venez rire et pleurer, chanter et danser, vous émerveiller devant une dizaine de pièces, concerts et rencontres dansantes. De nombreux ateliers artistiques sont également prévus pour toute la famille afin de réveiller l'artiste qui sommeille en vous !



AGENDA SAISON 2019

Organisé par la compagnie "Les Échappés de la Coulisse" en résidence au Théâtre du Sel, à Sèvres (92).

Pendant 2 jours, le théâtre s'installe sur les bords du lac jusque dans les montagnes et permet à tout un chacun de voir un spectacle en famille sur la plage de Quoex, participer à un atelier de danse sur le terrain de tennis, rejoindre un pique-nique lyrique sur la Tournette, échanger avec les équipes artistiques autour d'un verre au stand billetterie du festival, s'initier à l'improvisation, écouter un concert dans la Tufts University, ou venir s'asseoir et rêver en écoutant les "contes à la belle étoile"...

Le but de cette manifestation est de faire découvrir des univers artistiques dans des lieux insolites, faire vivre une expérience unique aux spectateurs, leur offrir un bol de culture en pleine nature.

LE PRINCIPE :

5 spectacles dans la journée avec des ateliers de façon à ce que tout s'enchaîne, avec quelques petites pauses.

Ce sera un festival principalement familial et accessible à tous, un lieu de partage, d'échange et de culture où chacun pourrait y trouver son compte.

ORGANISATION DU FESTIVAL :

- 10 spectacles / 6 ateliers (danse, théâtre, musique),
- 20 bénévoles et 20 comédiens.

PLANNING :

Jeudi 1^{er} Août :

- 10h Spectacle Jeune Public - Lieu : plage de Talloires (jardin public)
- 11h Atelier Danse Parent / Enfant - Lieu : plage de Talloires
- 14h Spectacle Tout Public - Lieu : tennis
- 15h30 Atelier Théâtre - Lieu : tennis
- 18h Concert classique - Lieu : Tufts University
- 21h Spectacle Tout public - Lieu : plage de Quoex
- 22h Spectacle contes à la Belle Étoile - Lieu : port

Vendredi 2 août :

- 10h Spectacle Jeune Public - Lieu : plage de Talloires
- 11h Atelier - Lieu : plage de Talloires
- 13h Spectacle Tout Public / Pique-nique
- 15h30 Atelier Théâtre
- 18h Spectacle Tout Public
- 21h Spectacle

Lieux de replis en cas de pluie :

- La scène du cinéma de Talloires • L'école de Talloires (salle de motricité)

LES PIÈCES :

Jeune Public :

- Rafara / Compagnie La Passée
- Togloom et les jouets du bout du monde / Cie Les Échappés de la Coulisse

Tout Public :

- Les Deux Timides de Labiche / Compagnie Hisse-et-eau
- Match / Compagnie Les Échappés de la Coulisse
- L'Appel - mise en scène de Laurent Cazanave / Compagnie La Passée.
- Mythologivrée / Compagnie Les Échappés de la Coulisse
- Rencontres / Compagnie Les Échappés de la Coulisse
- Le Plan / Compagnie Les Échappés de la Coulisse
- Pièce du Parcours Professionnel des EDLC
- Pique-nique spectacle

MUSIQUE :

- Musique classique à la Tuft University.

LES ATELIERS :

- Danse parents enfants • Théâtre • Musique

Festival : 25 € - Spectacle à l'Unité : 5 € pour les -12 ans

Contact : Jules MEARY / julesmeary@hotmail.com

8 AOÛT : PYROCONCERT

Suite au succès de l'an passé sur la plage de Talloires, deux concerts cette année pour le prix d'un avec en vedette la langue anglaise et ses multiples facettes musicales.

19h30 :

Le groupe Lord Ruby et ses 4 musiciens nous permettra d'assister au coucher du soleil dans une ambiance rock particulièrement "cool". Ambiance pique-nique et bière dans un pub en plein air, où les notes savoureuses et très mélodiques se mélangent parfaitement avec le paysage serein du lac et du château de Duingt.



21h :

Joshua Burnell et son ensemble reviennent à Talloires avec un nouvel album de rock folk "The road to born fair".

Typiquement folk et rock, les belles histoires de tradition celtique se déroulent naturellement à travers les voix douces et chaleureuses du groupe. Rythmé ou endiablé, c'est tout un univers onirique et merveilleux que ce jeune groupe en pleine évolution vous livre avec joie et bonheur.

Les fumées, les lumières et feux d'artifices accompagnent cet univers de légendes revisitées avec ce côté "outré-manche" où les fées et les dragons ne sont jamais très loin.

Un spectacle plein de rêves, de douceur à voir, à boire et partager entre amis ou en famille.

INFOS PRATIQUES :

Lieu : Plage de Talloires

Spectacle à partir de 19h30 - Ouverture des portes à partir de 19h

Places de 20 - 30 et 40 € - Carré Or 55 € (avec coupe de champagne)

Tarif Enfants - de 14 ans : 15 €

15 AOÛT : PÉLERINAGE DES 7 FONTAINES À MONTMIN

Restauration sur place

Détails et contact :

Voir encadré "Montmin en fête" page 19

15 AOÛT : MARCHÉ D'ART & D'ARTISANAT



Dans la baie de Talloires, 30 créateurs et artisans exposent leurs œuvres originales. Attrapes-rêves, déco bb ours en peluche et habits enfants, vannerie, luminaires, sculpture, peinture, bijoux tous styles, poterie, céramique, travail du bois, savonnerie, bougies, déco fil de fer et bois flotté, illustrations tissus et autres idées cadeaux... De 9h00 jusqu'à 20h, venez les découvrir tout en profitant d'une balade dans la baie de Talloires.

Contact : SAMETT 04 50 32 26 60 / www.talloires-lac-annecy.com

15 AOÛT : PYROCONCERT

19h30 :

Joshua BURNELL et son ensemble reviennent animer cette première partie de soirée avec des chansons nouvelles et anciennes, pour nous donner l'envie de rêver, toujours avec le château de Duingt en fond de décor, château de légendes qui sombre et flotte dans la nuit tombante, doucement au son des musiques celtiques de nos amis du Royaume Uni.

21h :

c'est à un hommage à un des plus grands noms du jazz, Sidney BECHET, que nous vous convions. À l'occasion des 60 ans de sa disparition, Daniel Sidney BECHET son unique fils et le Sidney Bechet Quintet, viendront interpréter les plus grands airs et compositions du maître, dont évidemment, petite fleur, ou encore les oignons.

Jean-Baptiste FRANC au piano, Gilles CHEVAUCHERIE à la contrebasse, Daniel BECHET à la batterie, Olivier FRANC au saxophone et Benoit DE FLAMENIL au trombone, se sont produit dans tous les célèbres clubs de jazz du monde entier mais aussi dans des salles prestigieuses, comme l'Olympia, le Lincoln Center de New York, les opéras de Francfort ou Dresde où ils ont toujours défendu les quelques 200 compositions originales du grand jazz man.

À Talloires, notes et feux, vont se mélanger pour recréer un monde musical et festif, hors du temps, où les jeunes générations pourront découvrir avec leurs parents ce qui fit les grandes heures des plus grand clubs et cabarets de Paris.

Infos pratiques :

Lieu : Plage de Talloires

Spectacle à partir de 19h30 - Ouverture des portes à partir de 19h

Places de 20 à 40 € - Carré Or 55 € (avec coupe de champagne)

Tarif Enfants - de 14 ans : 15 €



AGENDA SAISON 2019



22 AOÛT : PYROCONCERT BAIE DE TALLOIRES

APAP STRING FOLIES

Après avoir été applaudi tout particulièrement l'an passé, Gilles APAP revient cette année, tellement heureux de son expérience avec le public de Talloires. Carte blanche lui est donc donnée pour entraîner avec lui, 10 violonistes, violoncellistes et contre bassistes fous, jeunes, tous récemment diplômés des plus grands conservatoires, dans un voyage musical hors du commun.

Car le seul but dans la vie de Gilles APAP, c'est de faire découvrir la musique et l'art du violon au plus grand nombre. Comme Paganini, il peut mettre le feu avec son violon, sa voix et sa manière inimitable de siffler. Seul le diable fait ange, entouré de ses sbires musiciens, sait à la fois charmer et entraîner le public dans des danses envoûtantes du monde entier et le faire pleurer avec une aria de Bach ou encore rire de plaisir avec son humour très particulier.

Gilles APAP entouré de son APAP string FOLIES, est de ces artistes-là, malheureusement trop rares, qui savent faire partager la musique au plus réfractaires d'entre nous.

Sa carrière internationale avec les plus grands chefs et la maîtrise de son instrument, dues à une curiosité sans limite, lui ont fait accepter de jouer avec le feu, la lumière, les lasers et autres effets pour produire avec tous les artistes le grand show musical des Pyroconcerts dans la célèbre baie de Talloires. Ce spectacle hors du commun est désormais un rendez-vous incontournable de la fin des vacances au bord du lac d'Annecy.



OBJECTIF-PYRO

Infos pratiques :

Lieu : Baie de Talloires

Spectacle à 21h30 - Ouverture à partir de 19h30 pour pré-concert.

Places de 20 à 60 € - Carre Or 75 € (avec coupe de champagne)

Tarif Enfants -de 14 ans : 15 €

1^{ER} SEPTEMBRE : MONTÉE DE LA TOURNETTE 23^{ÈME} ÉDITION

Course et randonnée pédestre au départ de la baie de Talloires (447m) jusqu'au sommet de la Tournette (2 351 m), qui est désormais un classique de l'agenda estival. Plusieurs points de ravitaillement sont prévus le long du parcours et une arrivée au fauteuil avant 12h30 doit être effective pour être homologuée. Après l'effort, le réconfort, un buffet convivial pour les compétiteurs est organisé sur le port.

Contact : Jean-Pierre COTE 06 64 54 59 85

6-8 SEPTEMBRE : STREET FOOD FESTIVAL

Le festival sera l'occasion de marier des styles de cuisine divers et variés : de la restauration ambulante avec les Food Trucks, acteurs importants de la scène Street Food annécienne, restaurateurs traditionnels, mais aussi des Chefs étoilés qui sont réputés dans la France voir dans le monde entier.

Nous souhaitons faire de ce festival un rendezvous lors d'un weekend, avec une ouverture du site le Vendredi à 17h, et une fermeture le soir à minuit, le Samedi de 11h à minuit et le Dimanche de 11h à 20h.

Stands : D'une part les food trucks de la région (La Chill Zone, L'H et Vous, Cascabel, Street Burger...), mais aussi des restaurateurs du Grand Annecy spécialisés dans la Street Food (Le Roster, Yatta Ramen, Los Primos ...) et des grands chefs de notre région qui présenteront aussi leurs versions street food gastronomique (Yohann CONTE, Laurent PETIT, Jean SULPICE).

Buvette : La buvette sera gérée par les organisateurs du festival, elle mettra à l'honneur une brasserie artisanale de notre département.

La Street Food est profondément liée aux nouveaux modes de vie urbains, et nous avons la volonté d'inclure également d'autres éléments issus de cette culture, tout en gardant la cuisine de rue comme thème principal.

Plusieurs autres stands seront présents, tels qu'oéologie, biologie, Faghit, Menu du Jour... ainsi que des animations tels des Masterclass de cuisine animés par les restaurateurs présents, et des animations de Street Art.

Lieu : Plage de Talloires.

14 SEPTEMBRE : LES RENCONTRES DU LAC "ART ET SPORTS"

9h : Yoga face au lac - Pour un réveil tout en douceur

10h : Petit déjeuner Jazz - Concert

11h : Conférence - "Sport et art, la place du corps"

Intervenants : Antoine le Menestrel, GeorgesPapazoff & James Thierrée

14h : Conférence - "L'inutile, à quoi ça sert ?"

Intervenants : J.B. Chandelier, S. Bodet, C. Raylat & S. Tesson

18h : Apéroswing - Concert

16h : Sur le fil - Spectacle : Slackline et danse verticale

Avec Nathan Paulin & Antoine le Menestrel

19h : Valse à deux roues - Spectacle : BMX et musique classique

Avec Mathias Dandois accompagné de l'orchestre symphonique des Pays de Savoie

21h : Sonate aérienne - Spectacle : Parapente & arts vivants

Exposition photos : Jérémy Bernard, Dom Daher, Tristan Shu, Matt Georges...

Landart : Installations artistiques et paysagères

Librairie

Art Culinaire

Dégustation et Vente

Foodtruck

Bar et Guinguette

Lieu : Plage de la Savoyarde

14-15 SEPTEMBRE - LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Contact : Mairie de Talloires 04 50 66 76 52

15 SEPTEMBRE : TALLOIRES Ô FÉMININ

Une course au féminin de Swim and Run par équipe de 2 vous fera traverser le petit lac et le secteur de Talloires en alternant natation et course à pied.

Au total 13 km de course à pied et 1.3 km de natation en 13 sections.

Swim and run en équipe de 2 (réservé aux femmes de plus de 18 ans)

- 12 280 m à pied en 7 sections.

- 1 390 m de natation en 6 sections.

Organisation Club des Sports de Talloires / Tarif : 50 €

22 SEPTEMBRE : LA RÉSISTANCE

Course cyclo-touriste inédite dans les Alpes françaises empruntant des routes de montagne et des portions "Gravel" extraordinaires. Le parcours proposera 2 ascensions de montagne réputées très difficiles et 4 sections "Gravel", dont la principale, d'une longueur de 14,5 km, offrira aux participants un panorama permanent sur la chaîne du Mont Blanc. La seconde ascension de montagne - le Col des Glières (Est) - propose un parcours de 7 km avec une pente moyenne de 10% (avec une section plate de 300 m), dont 17% pour les derniers 1 500m !

Le parcours de 130 km (La Résistance) emmènera les participants sur le plateau des Glières. Il y aura également un parcours plus court (La Petite, 90 km), qui ne passe pas par le plateau des Glières et descend directement à la Nécropole.

La Résistance (130 km) totalisera 3 200m de dénivelé positif, et la Petite (90km), 2 200m.

Le nombre de participants est limité à 463, ce qui correspond au nombre de résistants qui trouvèrent refuge sur le Plateau en 1944... Tarif : 95 €

Dans le cadre du Millénaire, présentation de l'ancien curé Benoit de Talloires et de figures locales de la Résistance.

Pour plus d'informations : www.laresistance.cc

5-6 OCTOBRE : ENDURO VTT DE LA TOURNETTE

NOUVEAU

Course de VTT

Organisation Club des Sports de Talloires : cstalloires.com

Cette liste est non exhaustive
et susceptible d'être modifiée.

Éditée par la SAMETT
Société d'Aménagement

et d'Exploitation Touristique de Talloires

Contact : 04 50 32 26 60 - Infos : www.talloires-lac-annecy.com

AGENDA SAISON 2019

MANIFESTATIONS DE L'ÉTÉ SUR MONTMIN ORGANISÉES PAR "MONTMIN EN FÊTE"

Contact : **O. Mouzin - 04 50 60 54 59**

Repas et Bal : 13 Juillet

"Montmin en Fête" organise son traditionnel bal du 13 juillet sur la place de la Mairie. Nous ouvrirons nos portes à partir de 19h00. Le repas, cet année un Chili Con Carne accompagné de salade verte et de fromage ainsi que d'une part de tarte, sera servi à partir de 20h00. La soirée sera animée par le groupe "Festiv'Melody" et nous concluons ce moment de fête par le traditionnel Feu d'artifice, offert par la mairie et tiré par Euro Distribution.

Les entrées à cette manifestation sont de **15 € pour les adultes** et de **10 € pour les enfants**.

Nous demandons aux personnes intéressées de réserver leurs places entre le 1^{er} et le 11 juillet

au 04 50 63 15 92 ou sur le site de Montmin News : www.montminnews.com



Repas champêtre et pèlerinage aux Sept Fontaines : 15 Août

Le 15 Août a lieu la traditionnelle Messe en plein air ainsi que son pèlerinage au lieu hautement symbolique des "Sept Fontaines" à Montmin. Cet événement qui débutera à 10h sera suivi d'un repas champêtre, où tous peuvent se retrouver pour un moment de convivialité dans un cadre de verdure et de fraîcheur à côté de la chapelle des "Sept fontaines". Le repas sera composé de grillades (côtelettes et saucisses), pâtes fraîches, salades diverses, fromages et fruits. Ce dernier est proposé à **17 € pour les adultes** et **10 € pour les enfants**.



Nous demandons également aux personnes intéressées de réserver leurs places entre le 1^{er} et le 12 Août au 04 50 63 15 92 ou sur le site de Montmin News : www.montminnews.com

LES CONFÉRENCES 2019 AU PRIEURÉ DE TALLOIRES OUVERTES SUR LE MONDE.

Le comité des Amis du Prieuré de Talloires invite cette année les Talloiriens et les visiteurs à un cycle de conférences encore plus ouvert sur le monde avec les meilleurs conférenciers.

Venez rejoindre vous aussi, cet été, le public fidèle à cette belle animation les lundis à partir de 20 h30 (entrée à partir de 20h00, attention nombre de places limité).

Programme des conférences à venir :

15 juillet - Microfinance, secteur financier d'avenir socialement responsable

Benoit MONSAINGEON - Banquier

Trois milliards d'habitants vivent avec moins de deux dollars par jour ils n'ont pas accès aux services financiers et sociaux. Comment les aider ?

22 juillet - La part du juge dans les décisions de justice

Pascale ROBERT-DIARD - Journaliste au Monde et chroniqueuse judiciaire.

Une approche historique et concrète montre combien la justice est humaine et donc différente d'un juge ou d'une juridiction à l'autre. Un constat précédant un échange avec le public sur les affaires criminelles suivies par la conférencière depuis 15 ans.

29 juillet - Comment prendre les bonnes décisions en cas d'AVC ?

Philippe LEVASSEUR - Président de France AVC 74

Actuellement une personne sur 6 fait un AVC au cours de sa vie ! Cette réunion a pour objectif de vous informer sur "pourquoi et comment réagir vite et bien" dès les premiers signes d'AVC ; le second objectif est de vous informer sur la façon de réduire de façon importante les risques d'AVC ou de récidives.

5 août - Rodin-Giacometti "de profondes similitudes" - Martha DEGIACOMI - Conférencière à la Fondation Pierre GIANADDA co-organisatrice en 2019 de l'exposition RODIN - GIACOMETTI.

Plus de 130 œuvres d'Auguste RODIN (né en 1840) et d'Alberto GIACOMETTI (né en 1901) mettent en lumière les thèmes qui les rapprochent à 60 ans d'intervalle : modelé énergétique, usage de l'accident ou de la déformation, références à l'art ancien, composition de groupes et montrent donc leurs profondes similitudes."

Attention : Conférence au cinéma de Talloires

12 août - Jacques BALMAT : les traces ultimes d'un chercheur d'or - Daniel GREVOZ - Guide de Haute Montagne et écrivain

À 24 ans, Jacques BALMAT est célèbre pour sa conquête du Mont-Blanc en 1786. Il a disparu à 72 ans. En décryptant les carnets qu'il a laissés concernant cette longue période, Daniel GRÉVOZ s'est intéressé à son autre vie principalement dédiée à la minéralogie et au mystère de sa disparition.

Attention : Conférence au cinéma de Talloires

19 août - Acteur de son territoire et dans le classement de Shanghai : l'Université Savoie Mont Blanc - Denis VARASCHIN - Professeur des Universités, Président de l'Université Savoie Mont Blanc

En 2019, 40 ans après sa fondation, l'Université Savoie Mont Blanc c'est 280 millions d'euros de retombées annuelles sur son territoire, une Fondation qui réunit de puissantes entreprises et une valorisante présence dans les classements de Shanghai.

26 août - Entreprises familiales : atouts et menaces - Patrick THOMAS, ex cadre dirigeant de Pernod Ricard, Lancaster, William Grants et Hermès

Patrick THOMAS a occupé de hautes fonctions au sein de grandes entreprises, toutes familiales. Un témoignage de son expérience, des forces et des faiblesses qui caractérisent ces sociétés, et des combats qu'il a parfois dû mener pour préserver leur indépendance.

2 septembre - L'union européenne à l'épreuve du Brexit - Henri OBERDORFF - Professeur agrégé de droit public, ancien directeur de l'Institut d'études politiques de Grenoble.

La crise du Brexit et ses conséquences par l'un des meilleurs spécialistes français du droit communautaire. Ce divorce soulève de nombreuses questions aussi bien juridiques, financières que politiques et administratives.

9 septembre - Un Savoyard débrouillard, François DE BONIVARD (1493-1570) - Anne NOSCHIS - Historienne et romancière

Prieur d'un riche monastère, BONIVARD entre en conflit au début du XVI^e siècle avec le Duc de Savoie qui l'incarcère par deux fois dans de redoutables forteresses. Le gentilhomme en ressort indemne, exploite les bourrasques de l'histoire et devient historien. Portrait d'un grand humaniste, injustement oublié.



Pour plus de renseignements : <http://lesamisduprieuredetalloires.blogspot.com>

INFOS D'ÉTÉ



COURS DE DANSE À TALLOIRES-MONTMIN

NOUVEAU

Audrey Bordereau, danseuse, chorégraphe et pédagogue est heureuse de proposer aux enfants un atelier de danse rythmique le mercredi matin dans la salle de motricité de l'école de Talloires.

La danse rythmique c'est... découvrir le plaisir du mouvement, aller à la rencontre de soi et des autres et révéler son potentiel créatif !

Cours à partir du mercredi 18 septembre 2020, Salle de motricité de l'école de Talloires.

Pour les 4/5 ans de 9H30 à 10H30 et les 6/9 ans de 10H30 à 11H30.

Informations et inscriptions
au 06 89 81 65 95

ECONAVETTE 2019

INFORMATIONS UTILES :

À partir du 07 juillet, l'éconavette reprend du service sur la commune de Talloires-Montmin pour la période estivale.

Cette année, elle ira même jusqu'au hameau de Angon car la CCSLA ne reconduira pas sa ligne Doussard-Talloires Bourg.

La liaison vers le pays de Faverges et Seythenex sera donc interrompue jusqu'à Doussard.

Profitez pleinement de cette navette gratuite et pratique pour vous rendre aux plages, monter au Col de la Forclaz, acheter ses fruits rouges à (et made in) Montmin, faire un tour au marché les jeudis... Elle permet notamment de résoudre partiellement les problèmes de stationnement et de circulation pendant cette période de haute fréquentation touristique.

Tous les horaires disponibles dans le dépliant diffusé en mairie, à l'office de tourisme et dans les commerces.

LIGNE DES PLAGES :

Une nouvelle ligne des plages relie Annecy à Talloires-Montmin via Veyrier et Menthon-Saint-Bernard.

Renseignement sur le site www.sibra.fr

INFO DES PLAGES

Les plages de Talloires-Montmin sont aménagées et surveillées par 10 maîtres nageurs sauveteurs jusqu'au 1^{er} septembre.

Cours de natation, plongeoir, bassin enfants et pataugeoire. Ventes de draps de plage, location de transats. Terrain de beach volley et pétanque. Prêt de ballons de volley et de raquettes de ping-pong.

À la plage de Talloires, le cercle nautique propose : école de voile et location d'optimists, catamarans, planches à voile et kayaks, paddles. Possibilité de stages d'aviron.

TARIFS DES PLAGES	Talloires	Angon et Espace Lac
Entrée Adulte	2,50 €	2,20 €
Adulte après 17h30	1,30 €	1,20 €
Entrée Enfant (4-15 ans)	1,30 €	1,20 €
Enfant après 17h30	0,80 €	0,70 €
Carte 10 entrées (valable à Talloires et Angon)		
Adulte	17,00 €	-
Enfant (4-15 ans)	9,00 €	-

DRAP DE PLAGE :

Siglé Talloires : une bonne idée cadeau ! Un drap de plage brodé du logo de Talloires est en vente aux caisses des plages : 30 € - (jacquard éponge et velours 100 x 175 cm - 470 g/m²).

SPORTS ET LOISIRS L'ETE A TALLOIRES :

Parapente, parcours aventure, golf 18 trous, tennis, location de vélo, mini-golf, randonnées, VTT, baignade encadrée, cours de natation, ski nautique, wakeboard, pédalo, canoë, kayak, barque à rames ou moteur, plongée, croisière sur le lac, école de voile et location d'optimists, catamarans, planches à voile, aviron, stand up paddle, canyoning,... de quoi satisfaire les plus exigeants !

Infos : www.talloires-lac-annecy.com



STAGE DOCU-CINÉMA À TALLOIRES DU 26 AU 30 AOÛT 2019



Créer et animé par Denis DE MONTGOLFIER, réalisateur TV et Cinéma

1. Qu'est-ce ?

Ce stage documentaire cinéma est ouvert aux jeunes de 11 à 15 ans.

On y apprend, avec un professionnel de la télé, à filmer avec une caméra ou un smartphone, à interviewer des personnalités, à apprendre les techniques d'interviews, à réaliser un film de 20 mn qui pourra être projeté au cinéma.

2. Quels sont les thèmes de cet été 2019 ?

La caméra intrusion : on s'invite chez un villageois puis on le filme avec son accord.

On reprend et tourne les répliques cultes des séries TV. Une personnalité de Talloires est cachée dans le village, caméra au poing on part à sa recherche !

3. Comment s'inscrire, combien ça coûte ?

Le stage coûte 250 euros la semaine.

On s'inscrit par mail :

ddm99@me.com et au 06 95 95 60 92

4. Quelle est l'adresse ?

Le stage se déroule dans le cinéma, au centre du village, place du lavoir - 74290 Talloires.

5. Quels sont les partenaires ?

La Mairie de Talloires-Montmin et la SAMETT.

6. Qui est l'animateur ?

Denis DE MONTGOLFIER, réalisateur TV et Cinéma (France TV et Arte). Il a réalisé plus de 100 films courts ou longs.

Il enseigne à Sciences Po Lyon et aime transmettre sa passion de l'image et du contact humain.



UNE AUBERGE MONTMINOISE

Après une grande période d'incertitude, notre auberge du Col va prendre un nouvel envol.

Désormais elle s'appellera "l'Auberge de Montmin" et sera pilotée par Sandrine et Florian, jeune et nouvelle famille Montmino aux, accessibles à tous et pour le bonheur de tous.

Nous leur souhaitons bien sûr un réel succès.

YOGA SUR LA COMMUNE DE TALLOIRES-MONTMIN

Les 13 et 27 juillet, les cours auront lieu dans la salle de Saint-Germain.

Les 14 et 28 septembre ainsi que le 12 octobre, les cours auront lieu à l'école de Talloires.

Horaires : 9h15 à 10h30 et/ou 10h45 à 12h00

Renseignement et inscription :

Claire TRIBY BORNET

06 89 89 27 20 - Claire.tribybornet@gmail.com

WEEK-ENDS ET STAGES DESSIN ET COULEURS



Venez apprendre à dessiner, jouer avec les couleurs et vous ressourcer dans un cadre magnifique, dans la nature au-dessus du lac d'Annecy.

Une série de 4 stages en juillet et août :

Le week-end du 20 et 21 juillet aura pour thème : Croquer son jardin.

Au sens figuré : nous travaillerons le dessin de croquis... il n'est pas indispensable de savoir dessiner comme Rembrandt, bien au contraire ;o)

Au sens propre : nous terminerons en réalisant un apéritif à partir d'un duo de plantes sauvages et cultivées.

Il sera suivi d'un stage de 5 jours, du lundi 22 au vendredi 26 juillet, sur un thème proche :

Le carnet de voyage.



Nous déambulerons sur les hauteurs de Talloires avec notre carnet pour découvrir et transcrire sur papier les lieux magnifiques du plateau.

Le week-end du 3 et 4 août sera consacré aux couleurs. Un peu de théorie dans le monde mystérieux de la perception nous aidera à trouver nos sympathies avec les couleurs. Nous terminerons par un la réalisation d'un apéritif coloré.

Suivra un stage d'aquarelle de 5 jours, du lundi 5 au vendredi 9 août, consacré à l'utilisation et à l'interprétation des couleurs en peinture abstraite & figurative.

Le nombre de participants est limité à 10 personnes.

Le matériel est fourni.

Pour s'inscrire :

04 50 02 11 38 ou 06 01 77 74 28